



École Nationale Supérieure de
Mécanique et des Microtechniques

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2021

- Nombre de membres en exercice : 24
- Nombre de membres présents : 17
- Nombre de membres représentés : 2
- Quorum : 12

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes

Approbation du Compte Financier 2020

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité des votants, l'approbation du compte financier 2020 (*cf. annexe n°2*).

Article 1 :

Le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 16.69 ETPT sous plafond et 6.06 ETPT hors plafond
- 9 173 484 € d'autorisations d'engagement dont
 - 1 394 852 € personnel
 - 4 835 080 € fonctionnement et intervention
 - 2 943 552 € investissement
- 6 452 204 € de crédits de paiement
 - 1 394 852 € personnel
 - 2 903 436 € fonctionnement et intervention
 - 2 153 915 € investissement
- 6 744 074 € de recettes
- 291 870 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 492 807 € de variation positive de trésorerie
- 592 045.36 € de résultat excédentaire patrimonial
- 989974.59€ de capacité d'autofinancement
- 157 942.62 € de variation positive du fonds de roulement

Article 3 :

Le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat à hauteur de 0 € en report à nouveau et de 592045.36 € en réserves facultatives.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

VOTE :

• Votant :	19
• Non-participation au vote :	0
• Abstention :	0
• Suffrages exprimés :	19
• Pour :	19
• Contre :	0

Fait à Besançon, le 11 mars 2021

Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de l'ENSMM





COMPTE FINANCIER 2020

DOSSIER BUDGETAIRE

Sommaire

- Note de l'ordonnateur	page 3
- Propos liminaires	page 4
- 1. Les autorisations budgétaires	page 5
- 2. L'équilibre financier	page 30
- 3. Analyse de la soutenabilité du budget	page 33
- Tableaux budgétaires	page 38
- Annexes	page 47
- Annexe 1 Projet de délibération	page 47

NOTE DE L'ORDONNATEUR

Propos liminaires

Une exécution budgétaire fortement impactée par le contexte sanitaire

Sans qu'il besoin de développer outre mesure, la crise sanitaire de la Covid 19, compte tenu de son ampleur, a nécessairement eu impact sur l'exécution du budget 2020. Dans certains cas, elle a amplifié des problématiques récurrentes comme la surbudgétisation. Elle a nécessité des réorientations de crédits mais a été intégrée dans le pilotage budgétaire dès le printemps 2020.

Le calendrier budgétaire de l'exercice 2020

Le budget initial 2020 a été adopté par le conseil d'administration lors de la séance du 12 décembre 2019.

Le budget initial a été rectifié par un premier budget rectificatif adopté par le conseil d'administration dans sa séance du 9 juillet 2020.

Dans le cadre du travail d'articulation du continuum budgétaire 2020-2021, un budget rectificatif n°2 a été adopté le 10 décembre 2020.

Les modalités d'exécution du budget 2020

Le budget 2019 a été mis en exécution le 13 janvier 2020.

L'arrêt des engagements juridiques a été fixé au vendredi 18 décembre 2020.

La période de rattachement budgétaire à l'exercice 2020 s'est arrêtée le 07 janvier 2021.

Le compte financier

Les modalités de production du compte financier sont fixées dans les articles 210 à 214 du décret n°1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Le compte financier rend compte des autorisations budgétaires accordées au titre de l'adoption du budget initial et des budgets rectificatifs.

Il arrête la consommation des crédits (autorisations d'engagement, crédits de paiement, recettes encaissées). Il arrête également le résultat de l'exercice (compte de résultat, tableau 6) ainsi que des indicateurs financiers (capacité ou insuffisance d'autofinancement, fonds de roulement, besoin en fonds de roulement).

Le compte financier doit permettre de mesurer et d'éclairer l'écart entre la prévision initiale et l'exécution finale.

Dans une logique pluriannuelle, il permet de caractériser la situation annuelle dans un continuum budgétaire, comptable et financier et ainsi d'appréhender une trajectoire en lien avec le projet stratégique et les engagements du contrat quinquennal 2017-2022.

1. Les autorisations budgétaires

Définition :

« **Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses** » (décret 1246 du 7 novembre 2017 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique).

Éléments de compréhension des références et acronymes :

Autorisations d'engagement (AE):

Type de crédits matérialisant les engagements financiers pris auprès d'un tiers et créant une dette dès lors que la contrepartie aura été réalisée. Ex: bon de commande, marchés publics, conventions, etc.

Centre de responsabilité (CR) :

Enveloppe budgétaire disposant d'AE et de CP et allouée à un service, un département, un projet ou un ensemble de moyens financiers homogènes.

Crédits de paiement (CP):

Type de crédits permettant d'acquitter (décaisser) la dette à l'égard d'un tiers. Les crédits de paiement sont "consommés" lors du constat du décaissement (impact sur la trésorerie – tableau 7).

Déprogrammation:

Fermeture de crédits ouverts (AE et/ou CP) lors du budget initial du fait de la fin de l'opération, de la modification de son économie (dépenses et recettes réévaluées à la baisse) ou de son report (opérations pluriannuelles).

ETP :

Equivalent temps plein, unité de décompte des emplois qui correspond à une activité exercée sur la base d'un temps plein soit à la hauteur de la durée légale du travail.

ETPT :

Equivalent temps plein travaillé, unité de décompte des emplois qui correspond à une pondération des effectifs par la quotité de travail.

GBCP :

Gestion budgétaire et comptable publique en référence au décret 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Recettes encaissées (RE) :

Le budget est dit de caisse puisqu'il intègre l'ensemble des opérations donnant lieu à un décaissement (CP) et à un encaissement (RE). Les recettes encaissées ne présument pas du résultat puisqu'elles ne font pas nécessairement l'objet d'un produit sur le même exercice. Elles matérialisent un flux d'encaissement.

Reprogrammation:

Ouverture de crédits précédemment fermés ou non consommés (opérations pluriannuelles).

Restes à payer (RAP) :

Différences entre les autorisations d'engagement (AE) et les crédits de paiement (CP). Ils constituent un stock de dettes et participent de l'analyse de la soutenabilité du budget.

Solde budgétaire:

Le solde budgétaire est la différence entre les **recettes encaissées** (RE) et les crédits de paiement (CP) consommés. Le solde budgétaire matérialise une partie des flux de trésorerie.

Soutenabilité du budget :

Caractère du budget qui doit permettre de réaliser, sur le principe de sincérité, ce qui est prévu (engagement à venir) et d'honorer les engagements antérieurement pris.

1.1. Tableau budgétaire n°1 Les autorisations des emplois

Le tableau 1 (page 39) fait figurer :

- Le plafond d'emplois notifié à l'établissement par la tutelle (plafond d'emploi Etat défini en Loi de Finances),
- Le plafond d'emplois sur Ressources Propres arrêté par l'établissement au regard des projections de recrutement sur 2020 (plafond établissement),
- La consommation des emplois.
-

Mise en perspective pluriannuelle des ETPT consommés ou prévus sur budget propre dit « titre 3 » :

ETPT	COFI 2018	COFI 2019	BI 2020	BR 2020	COFI 2020	Exécution COFI/BI
Sous plafond (Titre 3)	17.27	18.38	19.79	16.69	16.69	84.3%
Hors plafonds (contrats de recherche)	9.41	9.23	13.42	6.14	6.06	45.1%
Total	26.68	27.61	33.21	22.83	22.75	68.5%

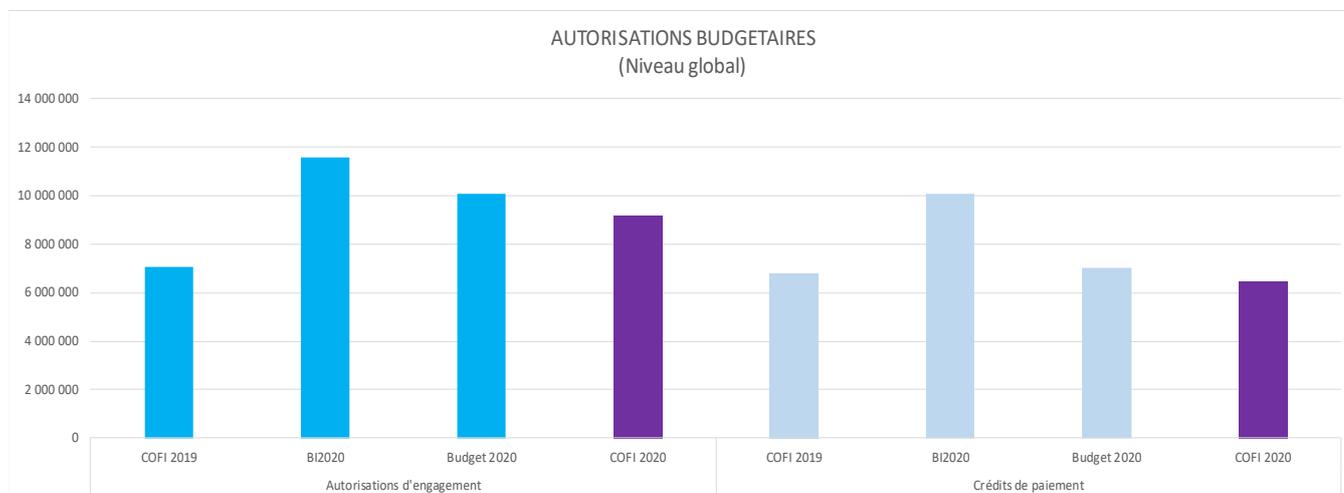
Quelques éléments d'éclairage :

- **Les emplois gagés** : Le nombre d'emplois en ETP à fin 2020 est conforme au BI avec 2,8 ETP au 31 décembre 2020.
- **Les emplois d'ATER** : Concernant les postes d'ATER, nous enregistrons une hausse de 0,5 ETP soit 0,16 ETPT par rapport au BI. Un poste supplémentaire d'ATER a été recruté en septembre 2019 en remplacement d'un enseignant-chercheur en position de détachement et ce jusqu'en 2022.
- **Les personnels titulaire BIATSS et autres personnels** : La crise sanitaire a eu un impact non négligeable sur l'activité (projets supprimés ou reportés). De ce fait plusieurs recrutements n'ont pas été effectifs ou ont été effectués tardivement. Parallèlement, afin de saturer le titre 2 dans l'attente de l'arrivée d'un titulaire, plusieurs agents contractuels (dont un CDI) étaient rémunérés sur le budget de l'état. Nous avons eu 2 concours infructueux. De ce fait, les agents contractuels sont restés sur titre 2.
- **Les personnels sur ressources fléchés (contrats de recherche)** : La crise sanitaire a retardé de nombreux projets. Même si les recrutements ont repris courant août, nous avons enregistré une déprogrammation lors du budget rectificatif 2.

1.2. Tableau budgétaire n°2 Les autorisations budgétaires

1.2.1 Les autorisations budgétaires : le niveau global

	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Exécution BI20-COFI2020		Exécution Budget 20- COFI2020	
	COFI 2019	BI2020	Budget 2020	COFI 2020	COFI 2019	BI2020	Budget 2020	COFI 2020	AE	CP	AE	CP
NIVEAU GLOBAL	7 050 293	11 564 577	10 058 496	9 173 484	6 825 816	10 058 161	6 992 226	6 452 203	79,32%	64,15%	91,20%	92,28%



Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

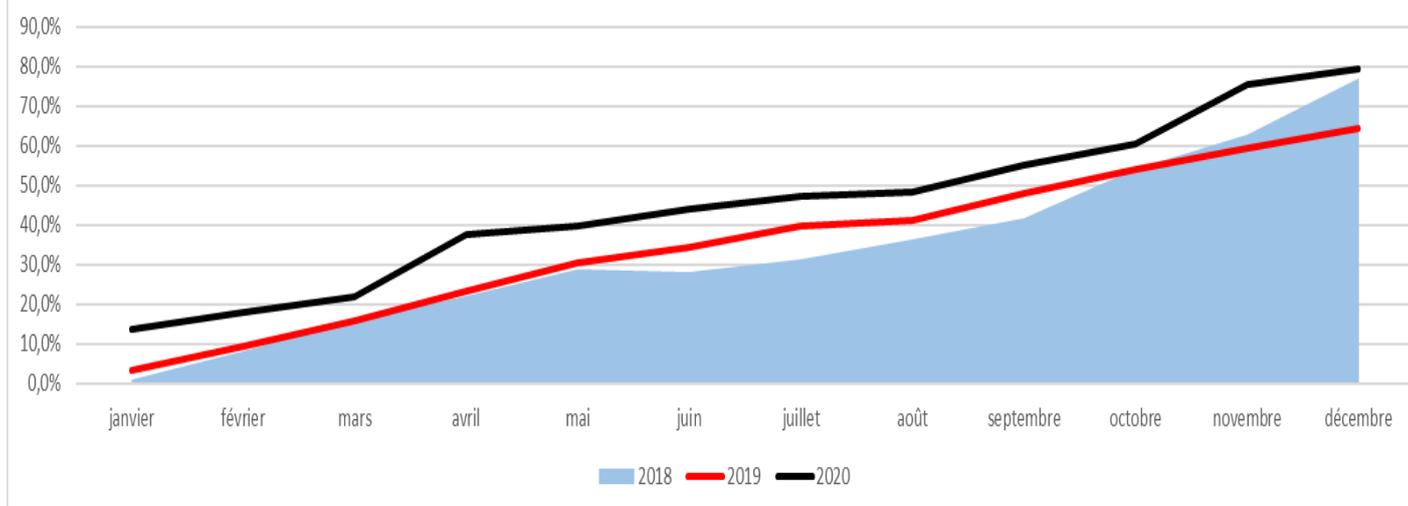
L'exécution des autorisations d'engagement en 2020 est supérieure aux exercices précédents. Le taux global d'exécution par rapport au budget initial, 79% en AE et 64% en CP, marque une amélioration par rapport à 2019. Les budgets rectificatifs, adoptés en juillet 2020 et décembre 2020, ont permis dans une logique de déprogrammation – reprogrammation au BI20 d'améliorer ces taux de plus de 12 points en AE.

Taux d'exécution base Budget initial	COFI 2018	COFI 2019	COFI 2020
Autorisations d'engagement	71.04	64.49	79.32
Crédits de paiement	80.62	73.76	64.15

Même si le taux d'exécution des AE, au niveau global, est plus satisfaisant, les volumes programmés aux budgets initiaux étaient différents. L'affaissement du taux global des CP et des volumes décaissés est la conséquence directe de la situation sanitaire. Il s'explique par un décalage sur l'exercice 2021 des paiements, décalage consécutif aux déprogrammations du budget rectificatif 20-2.:

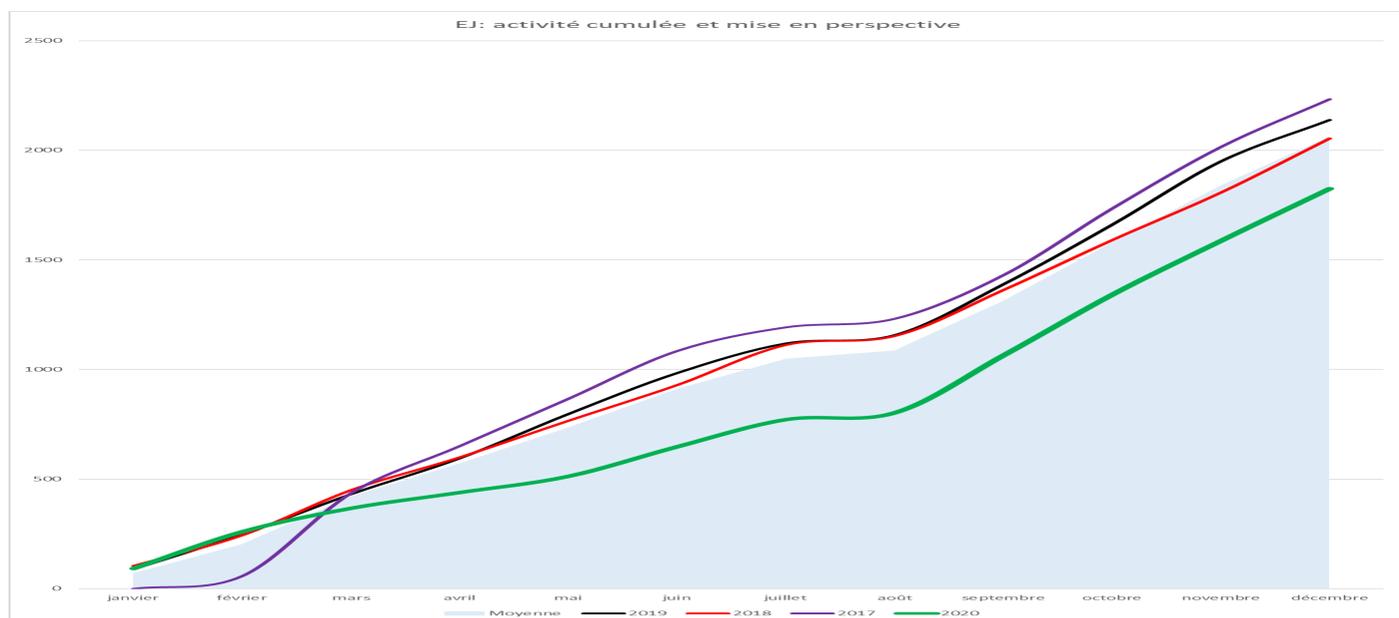
	BI 2018	BI 2019	BI 2020	COFI 18	COFI 19	COFI 2020
Autorisations d'engagement	9 148 K€	10 932 K€	11 564 K€	6 498 K€	7 050 K€	9 173 K€
Crédits de paiement	7 975 K€	9 253 €	10 058 K€	6 429 K€	6 825 K€	6 452 K€

Evolution globale des taux de consommation des autorisations d'engagement (Base BI)



L'évolution infra-annuelle du taux d'exécution des AE montre un niveau supérieur aux exercices antérieurs qui s'explique notamment par les engagements de certains contrats de prestations qui impriment une évolution par palier (cf. infra. Page 13).

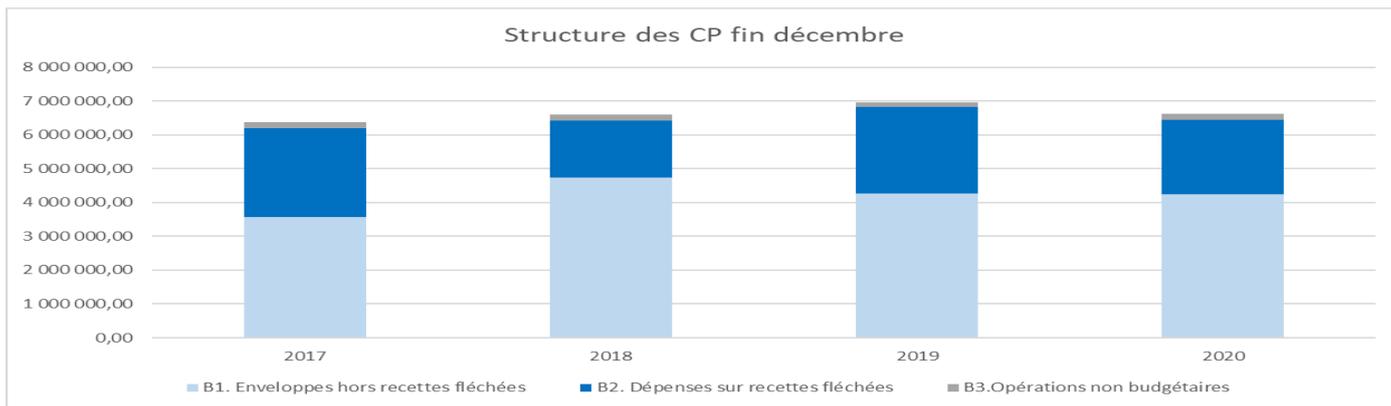
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2020	91	259	366	438	512	647	771	802	1064	1341	1587	1825
2019	88	248	431	595	797	984	1119	1157	1389	1661	1950	2139
2018	103	243	449	599	766	929	1112	1153	1363	1591	1808	2055
2017	0	58	436	651	867	1085	1193	1232	1431	1735	2016	2234
Moyenne	71	202	421	571	736	911	1049	1086	1312	1582	1840	2063



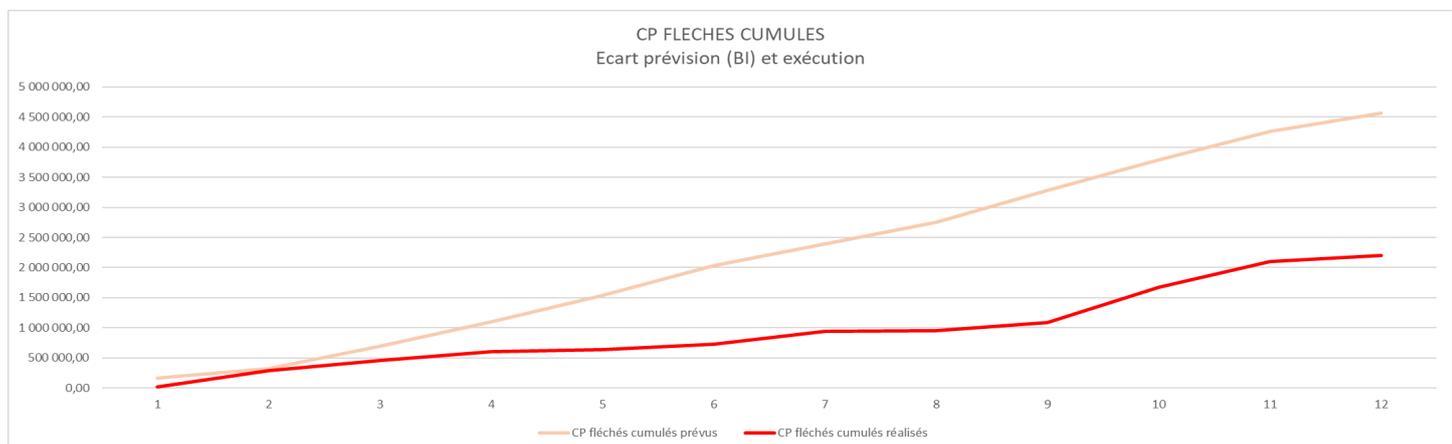
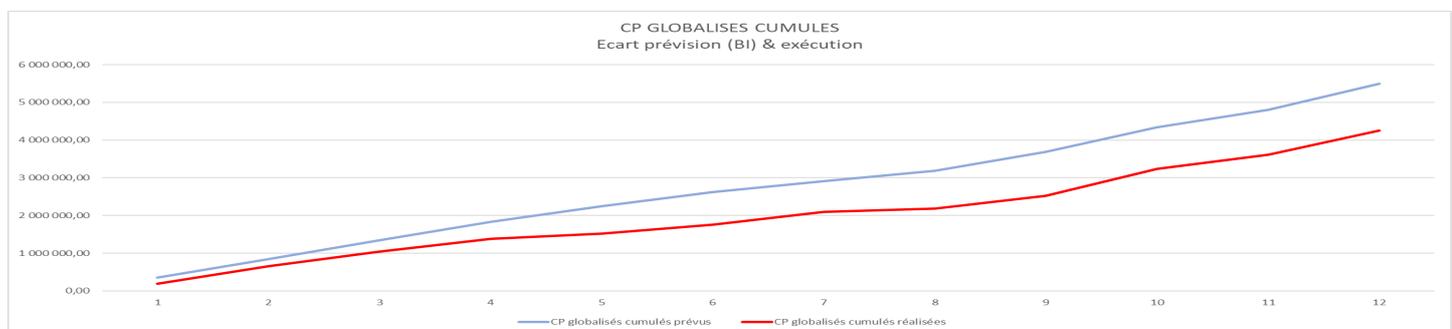
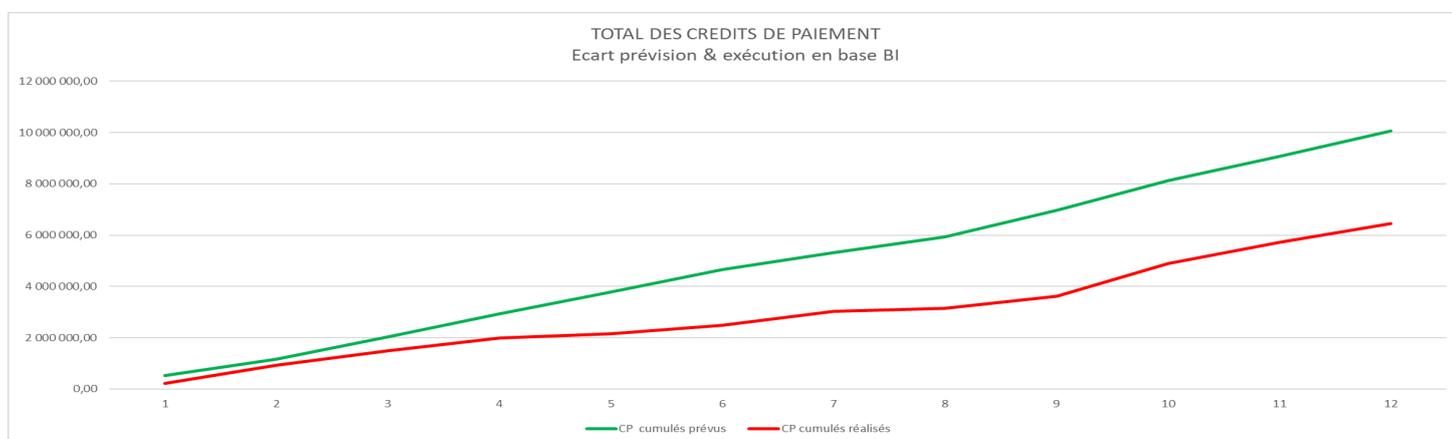
Si le taux général d'exécution des autorisations d'engagements s'est amélioré, le volume d'engagements juridiques a diminué de 14,6%. Comme le montre le graphique ci-dessus (courbe verte), cette diminution s'explique notamment par le décrochage consécutif à la période de confinement du printemps 2020 (de mars à mai 2020).

Le volume global des décaissements (crédits de paiement) a diminué de 375K€ par rapport à 2019. Le taux d'exécution du budget initial 2020 est de 64% avec un recul de 9 points par rapport à 2019. Le décalage des opérations en phase d'engagement explique ce recul, des crédits de paiement ayant été déprogrammés au BR20-2 pour permettre le paiement en janvier 2021. Le décalage des

paiements des travaux dans le cadre du CPER (crédits fléchés) a amplifié le phénomène (cf. infra investissement, [page 16](#)).

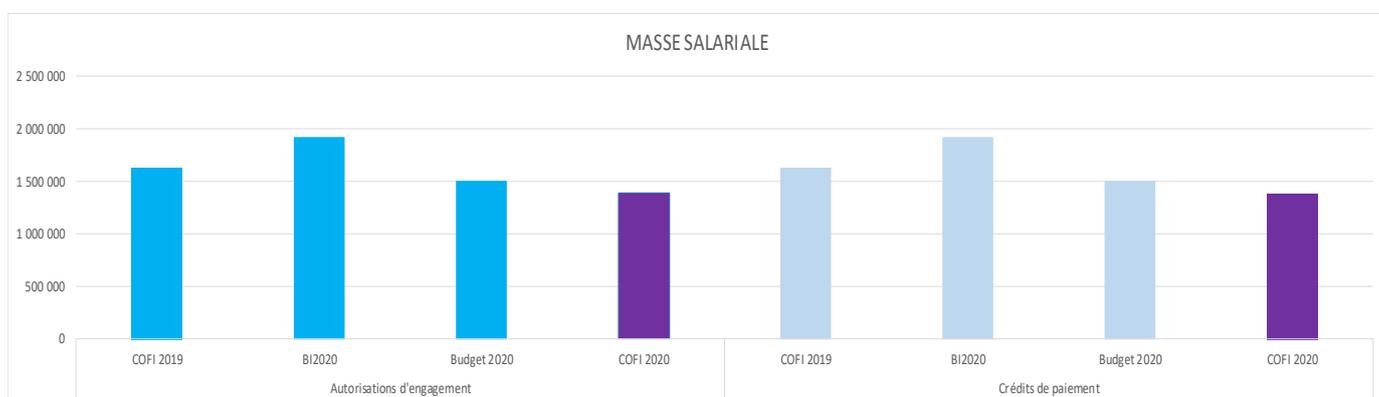


Les graphiques ci-dessous montrent l'écart entre les prévisions de décaissements (tous types de crédits confondus) et l'exécution de ces décaissements. Ces écarts sont constants depuis plusieurs exercices et attestent du caractère perfectible de la programmation initiale.



1.2.2. La masse salariale

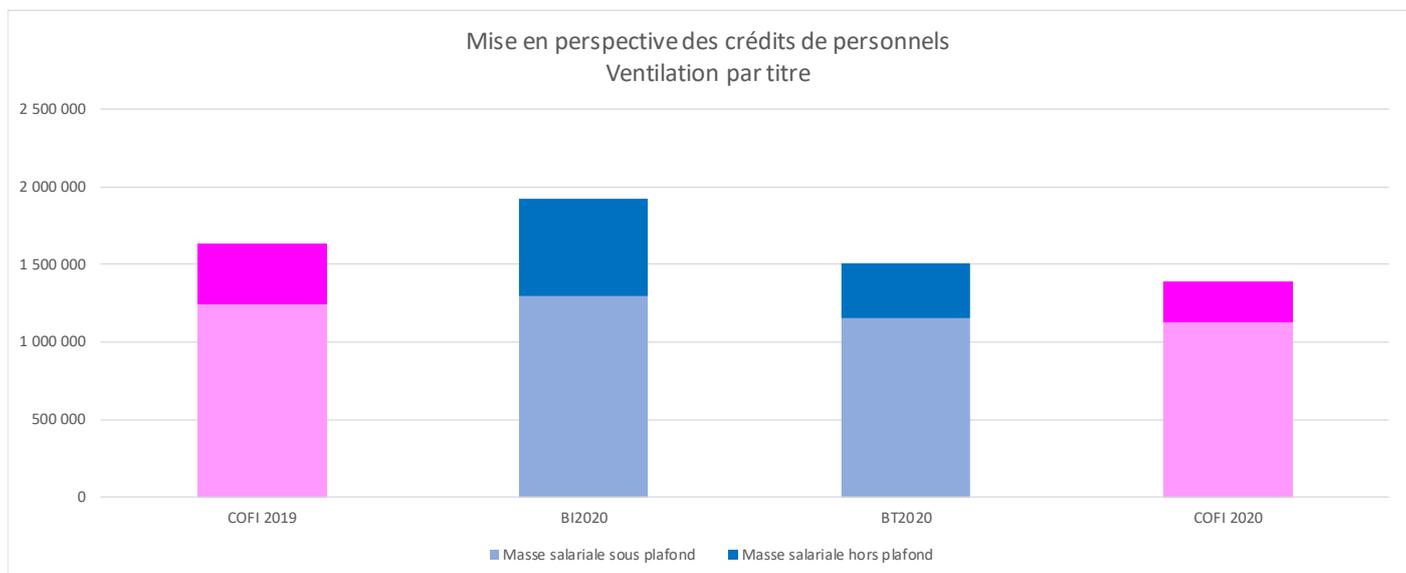
MASSE SALARIALE	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Exécution BI20-COFI2020		Exécution Budget 20-COFI2020	
	COFI 2019	BI2020	Budget 2020	COFI 2020	COFI 2019	BI2020	Budget 2020	COFI 2020	AE	CP	AE	CP
	1 631 073	1 921 829	1 509 281	1 394 852	1 631 073	1 921 829	1 509 281	1 394 852	72,58%	72,58%	92,42%	92,42%



Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

Conformément au décret GBCP, dans le cadre des crédits budgétaires de personnel, les autorisations d'engagement (AE) sont obligatoirement égales aux crédits de paiement (CP).

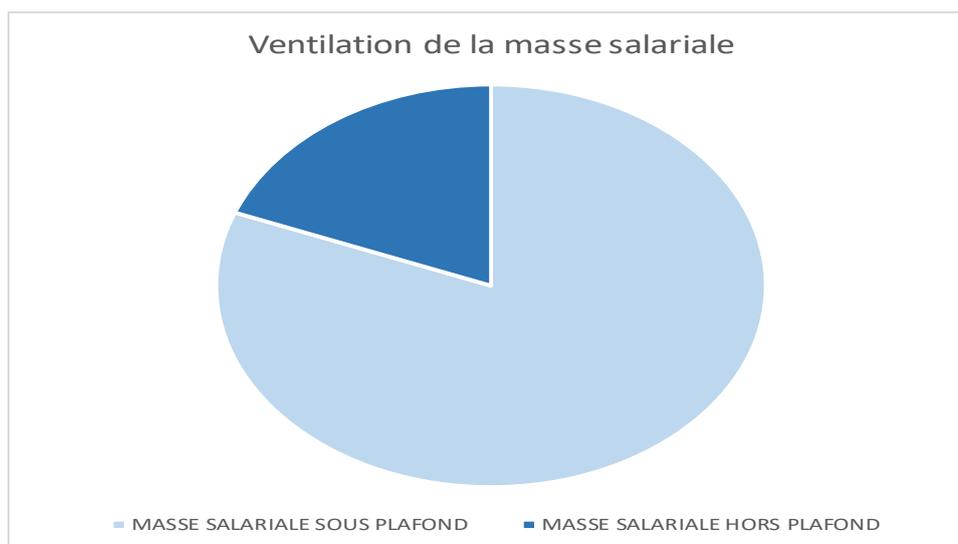
	COFI 2019	BI2020	BT2020	COFI 2020	Exécution BI20/COFI 20	Exéc. BT20/COFI20	Var. COFI19/COFI20
Masse salariale sous plafond	1 242 266	1 296 258	1 158 236	1 128 724	87,08%	97,45%	-9,14%
Masse salariale hors plafond	388 807	625 571	351 045	266 128	42,54%	75,81%	-31,55%
Total	1 631 073	1 921 829	1 509 281	1 394 852	72,58%	92,42%	-14,48%



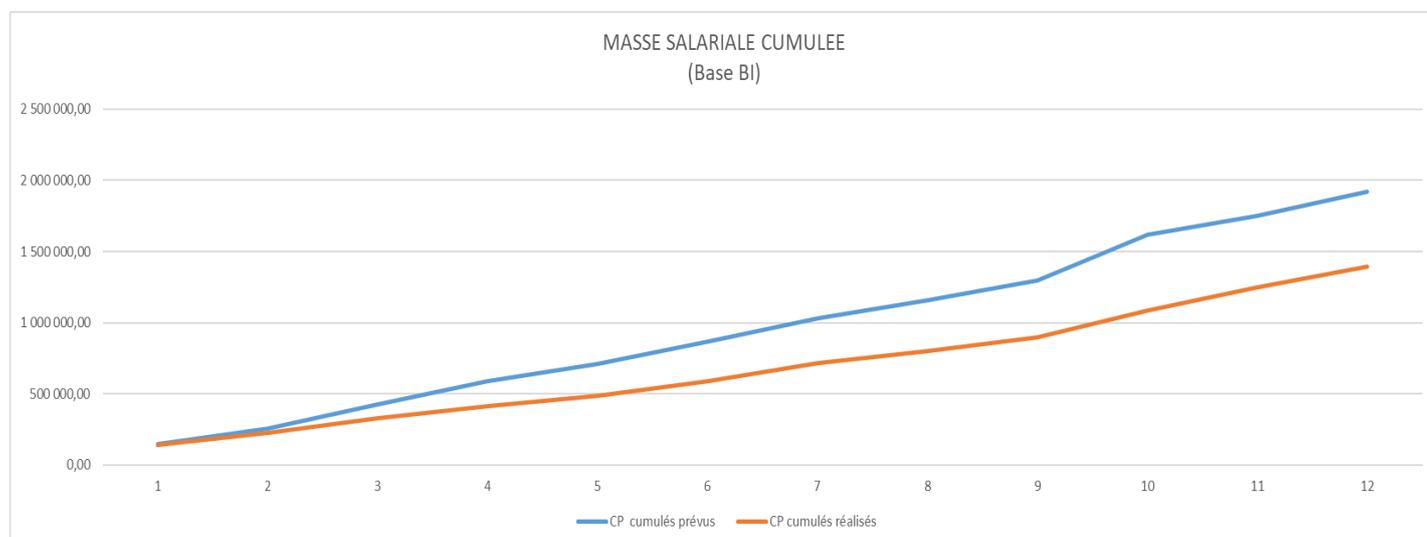
Les taux d'exécution se sont dégradés conséquence d'une subbudgetisation initiale et de la crise sanitaire qui a décalé de nombreux recrutements initialement prévus au printemps 2020.

Taux d'exécution base Budget initial	COFI 2018	COFI 2019	COFI 2020
Masse salariale sous plafond	84.35	93.99	87.08
Masse salariale hors plafond	106.43	94.58	42.54
Total	88.80	94.13	72.58

	2020		2019
MASSE SALARIALE SOUS PLAFOND	1 128 724	81%	76%
MASSE SALARIALE HORS PLAFOND	266 128	19%	24%
TOTAL	1 394 852	100%	100%

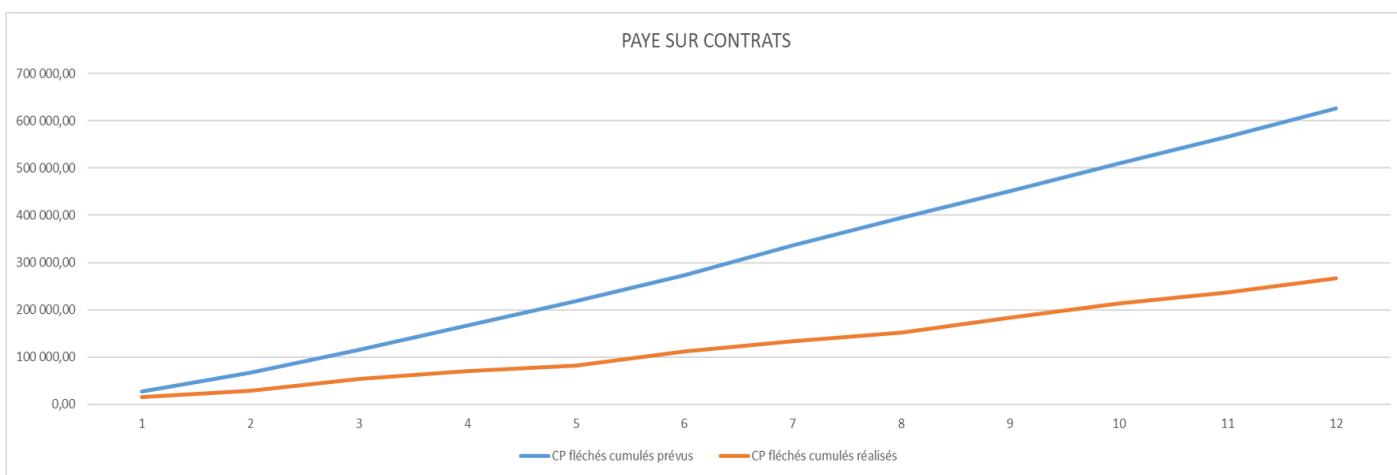
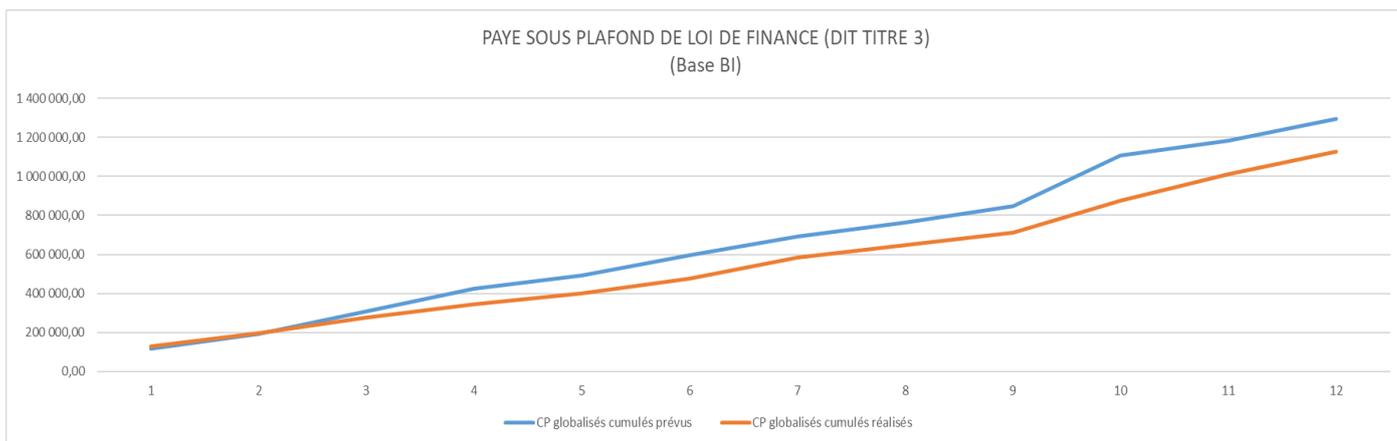


La répartition entre la masse salariale sous plafond et la masse salariale hors plafond (contrats de recherche) était respectivement de 76% et 24% au budget initial 2019. La variation entre 2019 et 2020 de cette ventilation, jusqu'alors stable, s'explique essentiellement par l'impact du confinement du printemps 2020 qui a empêché les recrutements prévus dans le cadre des projets de recherche.

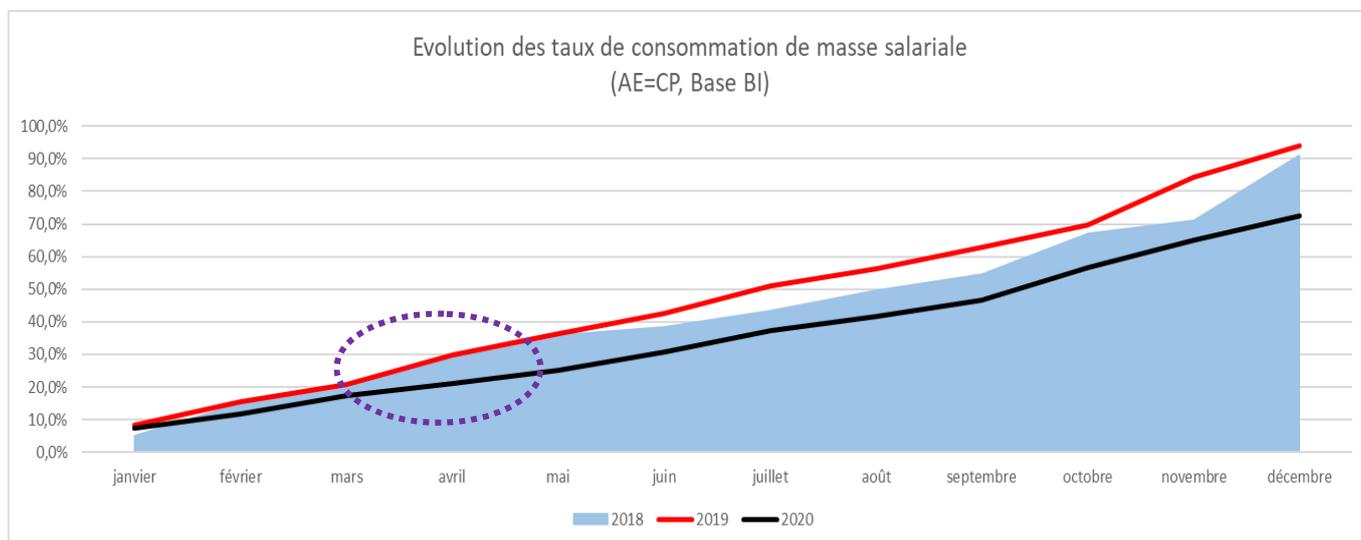


L'écart au niveau global entre prévision et exécution n'appelle pas de commentaire particulier. Pour mémoire, le contrat quinquennal prévoit, pour les crédits de personnel, un taux d'exécution de +/- 0.5% entre le budget initial et le budget exécuté (compte financier). La taille de l'effectif, qui apparaît petite, est plus *impactante* puisque l'Ecole ne bénéficie pas d'un effet de seuil. Une variation, même marginale, a mécaniquement des effets plus importants.

Les graphiques ci-dessous comparent l'exécution avec la prévision initiale. L'exécution des crédits de personnel est directement liée à l'exécution des emplois. Les problématiques consécutives à une surbudgétisation initiale et à la crise sanitaire, déjà exposées plus haut, expliquent ces écarts.

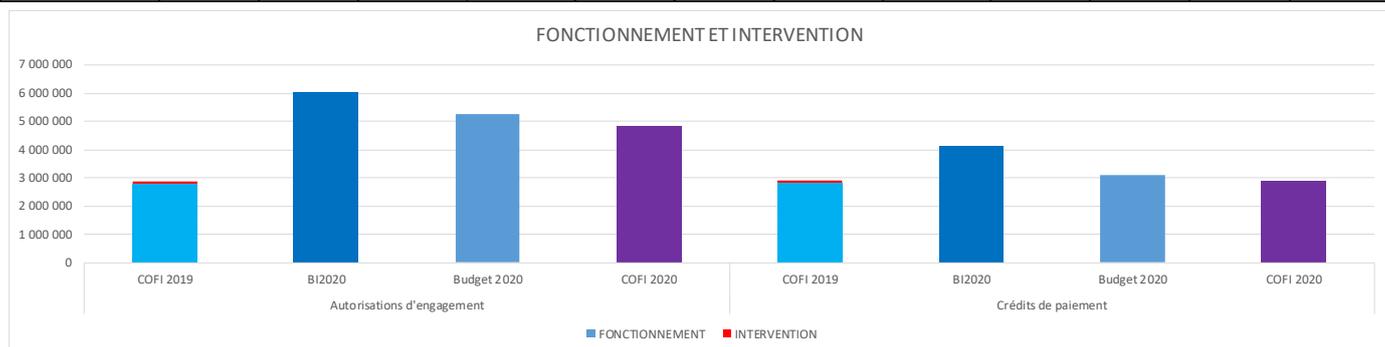


Indépendamment des volumes financiers, une comparaison ci-dessous de la dynamique infra-annuelle sur plusieurs exercices caractérise bien le décalage consécutif au confinement de mars à partir d'avril 2020 (ellipse violette).



1.2.3. Le fonctionnement

	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Exécution BI20-COFI2020		Exécution Budget 20-COFI2020	
	COFI 2019	BI2020	Budget 2020	COFI 2020	COFI 2019	BI2020	Budget 2020	COFI 2020	AE	CP	AE	CP
FONCTIONNEMENT	2 775 200	6 032 654	5 265 531	4 835 080	2 827 460	4 103 838	3 116 718	2 903 436	80,15%	70,75%	91,83%	93,16%
INTERVENTION	96 500			0	96 500			0				



Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

Taux d'exécution base Budget initial	COFI 2018	COFI 2019	COFI 2020
Autorisations d'engagement	81.01	63.46	80.15
Crédits de paiement	82.85	75.18	70.75

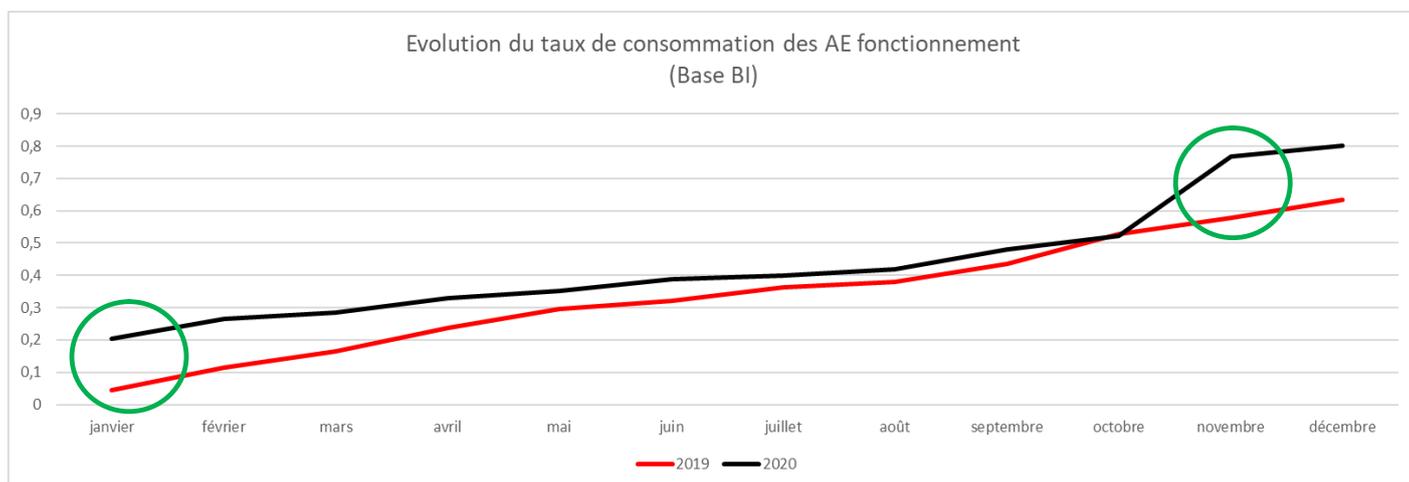
Le volume global des crédits de fonctionnement exécuté en 2020 est supérieur à celui exécuté en 2019.

En autorisation d'engagement, l'augmentation est de 2060 k€. Cette forte augmentation doit néanmoins être nuancée puisque l'exercice 2020, a vu des engagements pluriannuels au titre de contrat de prestation (externalisation) qui n'impactait pas l'exercice 2019.

Ainsi au titre de ces contrats ont notamment été conclus :

- En janvier 2020, le marché global de performance énergétique pour 8 ans avec la société **ENGIE : 895 K€** ;
- En janvier 2020, le marché de location du parc copieurs pour 4 ans avec la société **Bourgogne Repro pour 106K€** ;
- En octobre (engagement en novembre) le marché de nettoyage de l'Ecole pour 4 ans avec la société **Atalian pour 1135 K€**.

Le poids budgétaire et économique de ces trois contrats (44% des AE) a été suffisant pour avoir une incidence sur la trajectoire d'exécution des autorisations d'engagements comme le montre le graphique ci-dessous (cercles verts) et qui, par un effet de paliers, a nettement amélioré l'exécution des engagements.



L'exécution des autorisations d'engagement est donc en *trompe l'œil*. Pour comparer avec l'exercice 2019 le « *périmètre constant d'exécution* », il convient de déduire ces engagements. Ainsi, hors de ces contrats pluriannuels, l'exécution des autorisations d'engagements de fonctionnement est de 2698 K€ (pour 2775 K€ en 2019) soit une baisse de 2,77% (77K€).

A "*périmètre constant*", cette baisse s'explique par l'impact de la crise sanitaire puisque les périodes de confinement (de mars à mai) ou de semi confinement (automne), ont vu un effondrement de l'activité comme l'atteste notamment le graphique des engagements juridiques (cf. supra page 8). La prise en compte de ces impacts à innervé la démarche de rectification budgétaire 2020.

Parmi les crédits significatifs, ou opérations, qui ont été annulées ou décalées :

- Budget de fonctionnement du service de coopération internationale : **-76 K€ AE**, déprogrammés dans le cadre des budgets rectificatifs (100 K€ ouverts initialement) ;
- Annulation des forums et salons (organisation, communication, inscriptions, etc) : **- 90 K€ AE** ;
- Report du projet de communication sur la marque : 100 K€ AE ouverts pour **5.5 K€** d'exécutés ;
- Crédits de mission (tous services, hors recherche) : 61 K€ AE ouverts pour **31 K€ AE** exécutés (33K€ AE d'exécutés en 2019 pour 40 K€ AE d'ouverts).

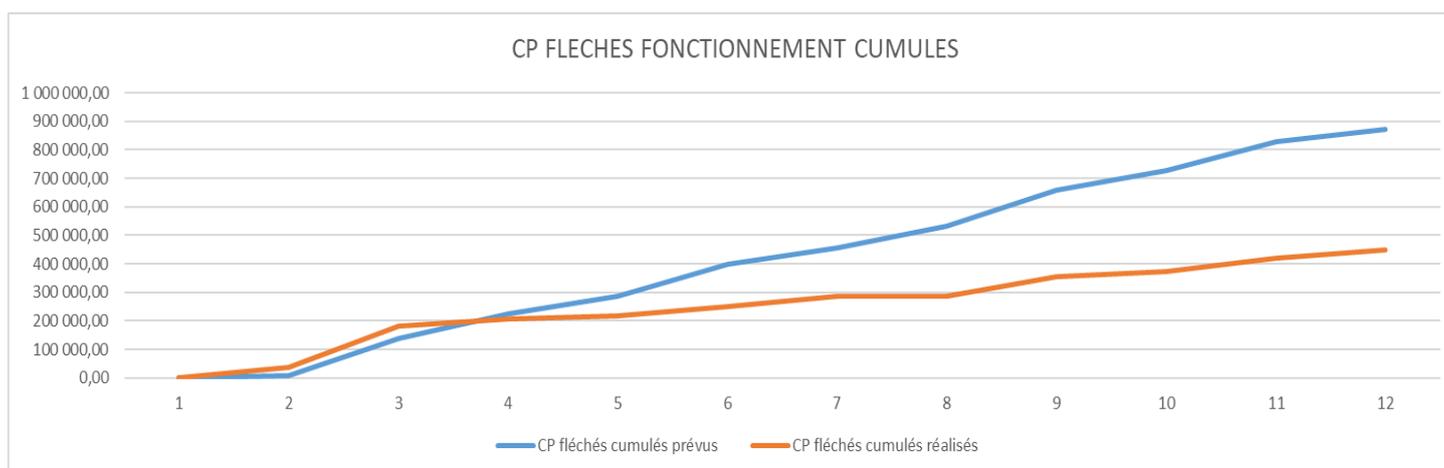
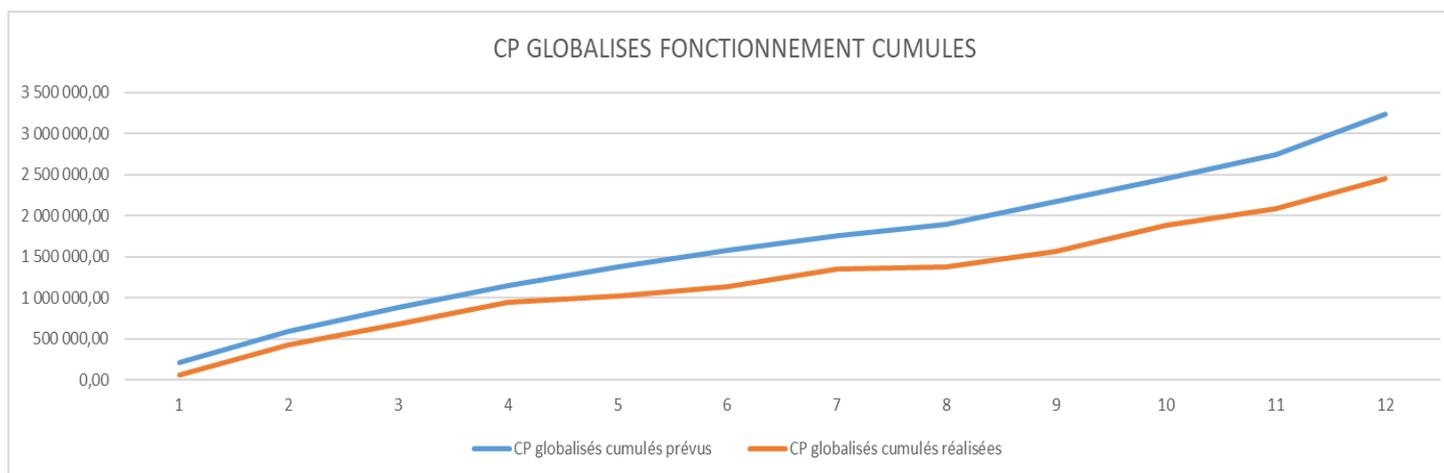
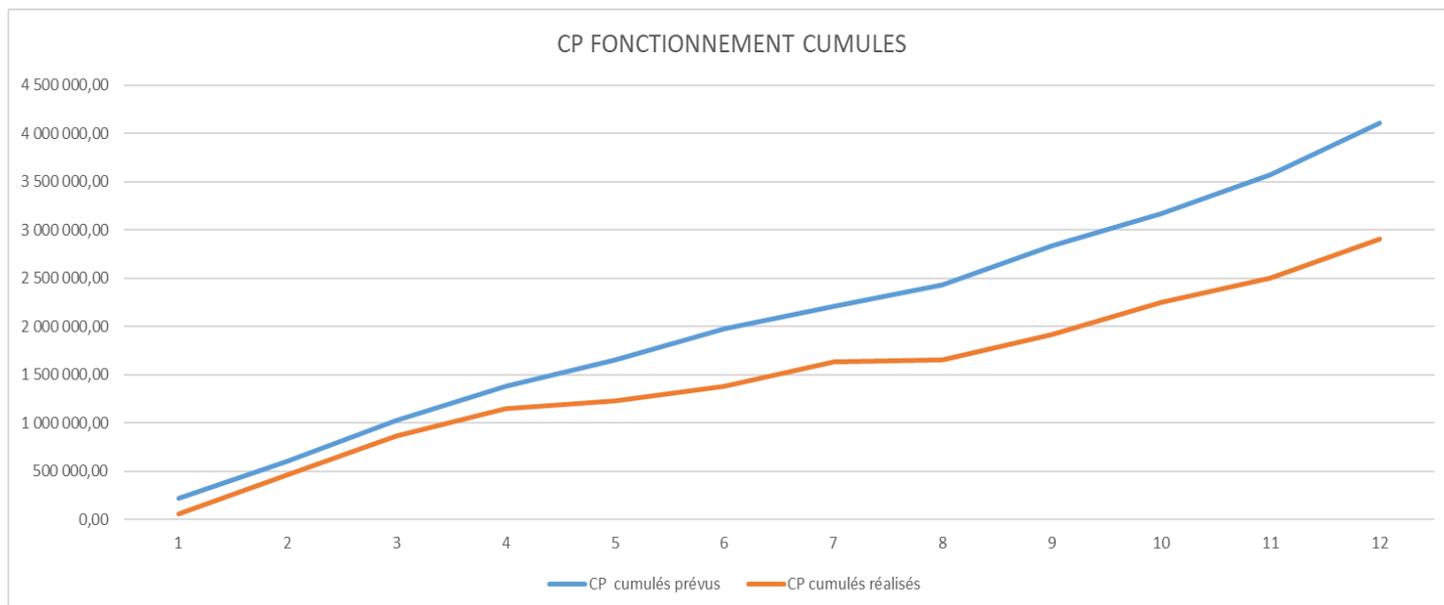
Les taux d'exécution des AE de fonctionnement des unités budgétaires se décomposent de la manière suivante :

Unité budgétaire	Taux d'exécution / BI 2020
UB01 – Formation	57.87
UB02 – Recherche	73.86
UB03 – Moyens communs	91.01
UB04 - Valorisation	38.00
UB05 Masse salariale	<i>Sans objet</i>

L'unité budgétaire « *04 Valorisation* » portent notamment les crédits des plateformes (partenarial, Mifhysto). Le taux d'exécution (38%) apparait particulièrement faible. Lors de l'élaboration du budget initial, la démarche de prévision avait été volontariste, adossée à un développement important de l'activité. Les dépenses sont étroitement articulées avec la signature de contrats et des recettes afférentes. L'impact majeur de la crise sur notre écosystème partenarial et sur les fonctionnements des différents acteurs n'a pas permis un développement de l'activité à hauteur des ambitions initialement affichées. Les enjeux demeurent essentiels pour le rayonnement de l'Ecole et dans une logique de développement partenarial et des ressources propres.

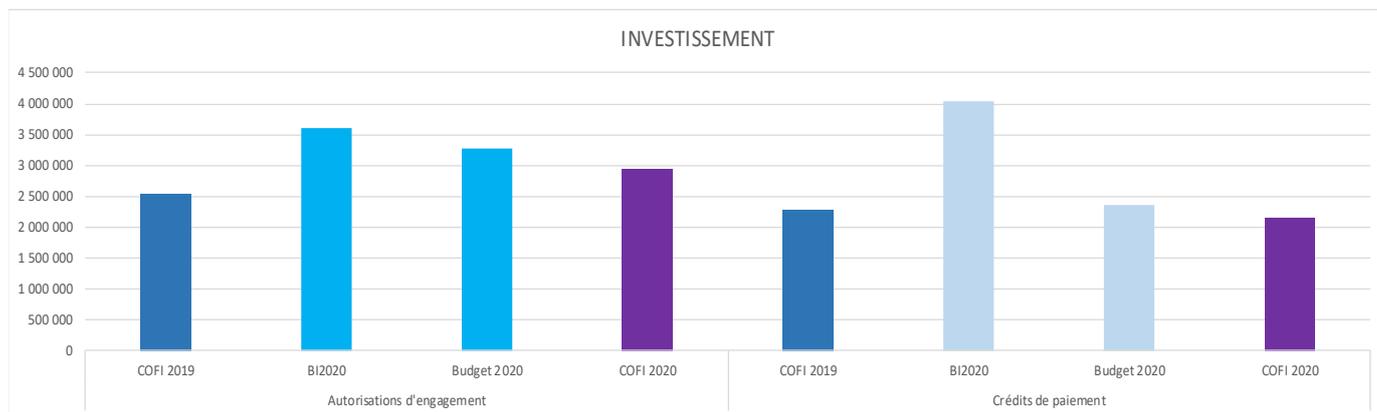
Les autres unités budgétaires n'appellent pas de commentaire particulier. Les taux d'exécution sont sensiblement constants par rapport aux exercices antérieurs.

Les graphiques ci-dessous montrent l'écart entre la prévision initiale de décaissement des dépenses de fonctionnement et l'exécution de ces décaissements. Ces écarts sont constants depuis plusieurs exercices et attestent du caractère perfectible de la programmation initiale.



1.2.5 L'investissement

INVESTISSEMENT	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Exécution BI20-COFI2020		Exécution Budget 20-COFI2020	
	COFI 2019	BI2020	Budget 2020	COFI 2020	COFI 2019	BI2020	Budget 2020	COFI 2020	AE	CP	AE	CP
	2 547 520	3 610 094	3 283 684	2 943 552	2 270 783	4 032 494	2 366 227	2 153 915	81,54%	53,41%	89,64%	91,03%

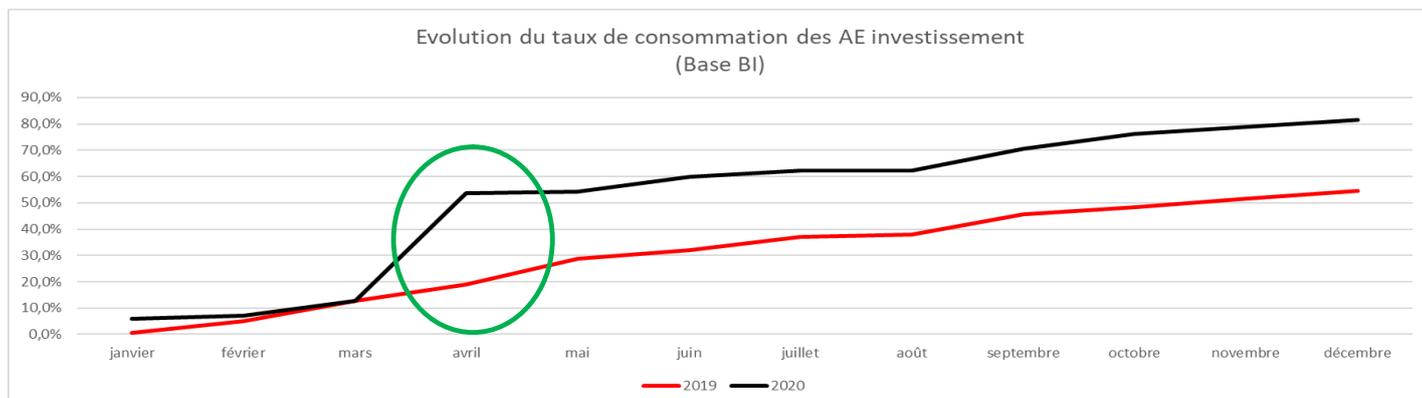


Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

Taux d'exécution base Budget initial	COFI 2018	COFI 2019	COFI 2020
Autorisations d'engagement	52.44	54.50	81.54
Crédits de paiement	71.02	62.53	53.41

Le taux d'exécution des AE, en base budget initial, connaît une nette augmentation entre 2019 et 2020. En volume l'augmentation est de 400 K€.

Cette augmentation s'explique notamment par l'engagement en avril de 1506 K€ de crédits pour les travaux du Hall dans le cadre du CPER 2016-2020. Ces engagements représentent, à eux seuls, plus de 51% des engagements d'investissement de l'exercice avec un effet palier notable de 40 points d'exécution comme l'atteste le graphique ci-dessous (cercle vert).



Parmi les crédits significatifs ou opérations qui ont été annulées ou décalées :

- Déprogrammation partielle des crédits de paiement des travaux CPER : -876 K€ en CP ;
- Plan pluriannuel d'investissement 2018-2022 (tranche 2020) : - 75 K€ en AE, - 145 K€ en CP ;

Parmi les crédits significatifs ou opérations non prévues initialement :

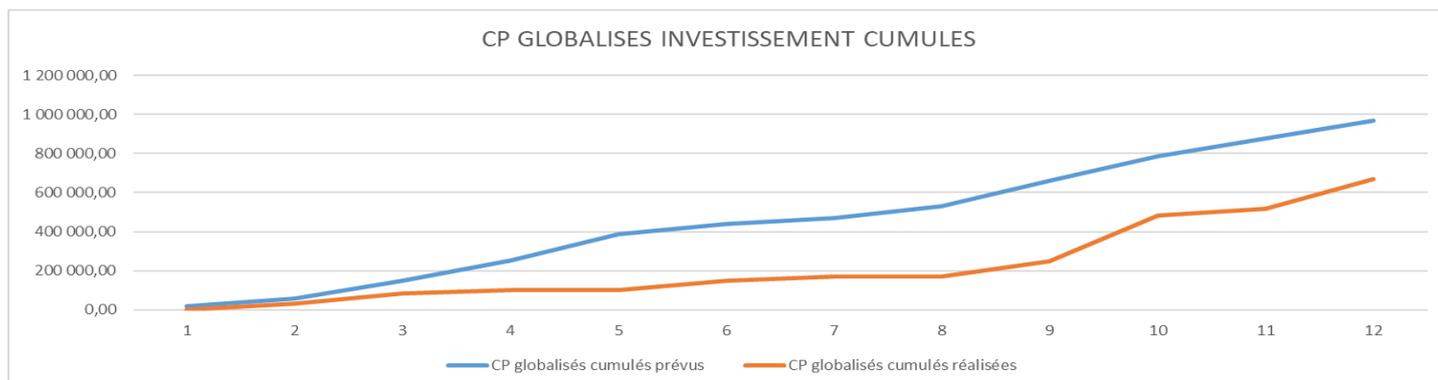
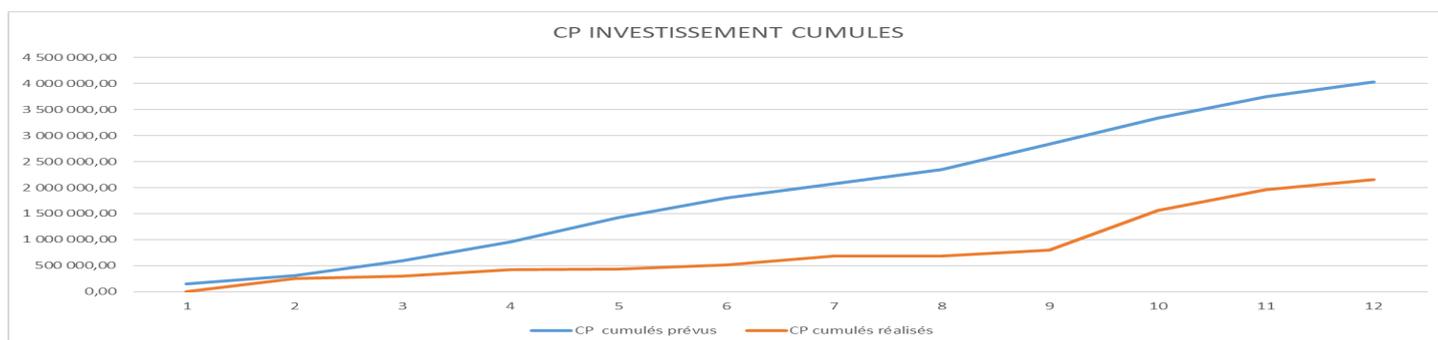
- Acquisition d'ordinateurs portables et tablettes dans le cadre du confinement pour mise à disposition des étudiants et des personnels : 70K€

Les taux d'exécution des AE d'investissement des unités budgétaires se décomposent de la manière suivante :

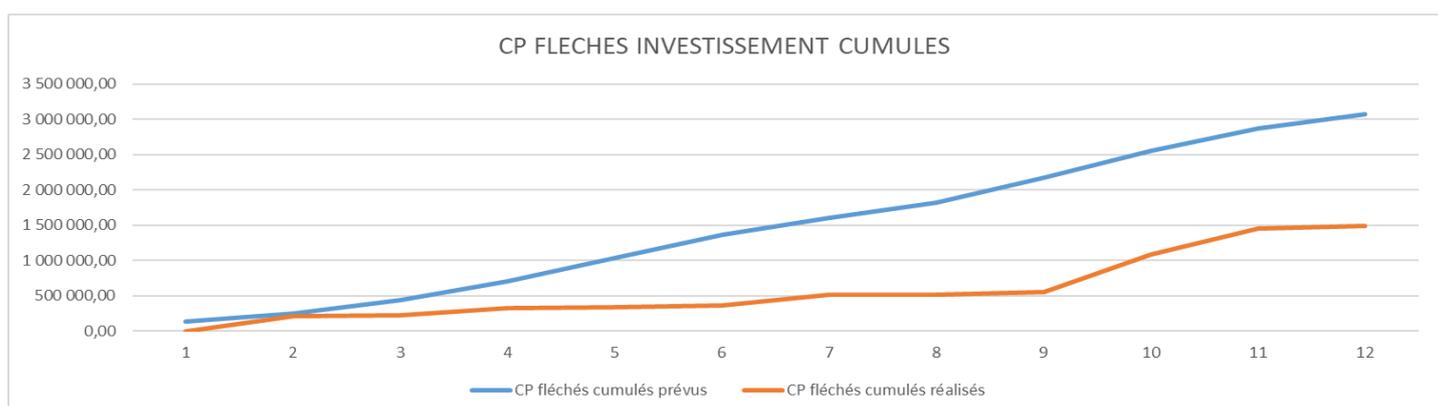
Unité budgétaire	Taux d'exécution / BI 2020
UB01 - Formation	101.17
UB02 - Recherche	45.13
UB03 - Moyens communs	96.2
UB04 - Valorisation	1.78
UB05 Masse salariale	<i>Sans objet</i>

Les commentaires concernant les taux d'exécution des unités budgétaires sont identiques que pour les crédits de fonctionnement.

Les graphiques ci-dessous montrent l'écart entre la prévision initiale de décaissement des dépenses de fonctionnement et l'exécution de ces décaissements. Ces écarts sont constants depuis plusieurs exercices et attestent du caractère perfectible de la programmation initiale.

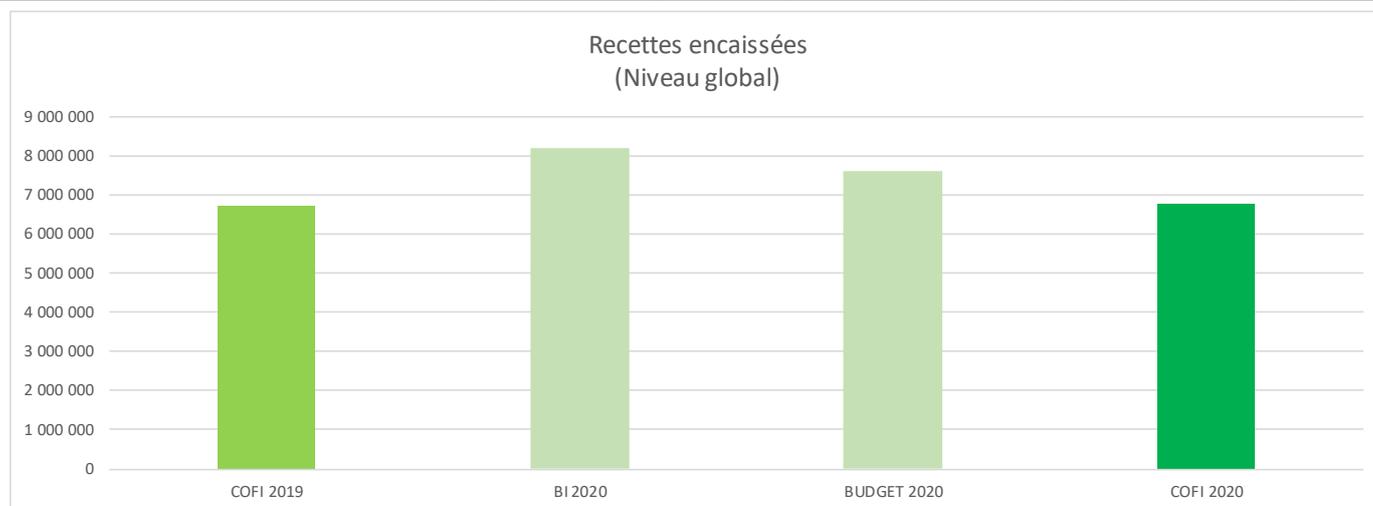


Pour les crédits fléchés, l'écart final de 1500 K€, constaté sur le graphique ci-dessous, s'explique aussi par le retard des travaux de rénovation énergétique du Hall. Ce retard, qui a nécessité la déprogrammation de 876K€ lors du BR20-2, a induit un décalage des paiements sur 2021.



1.2.6. Les recettes encaissées (RE)

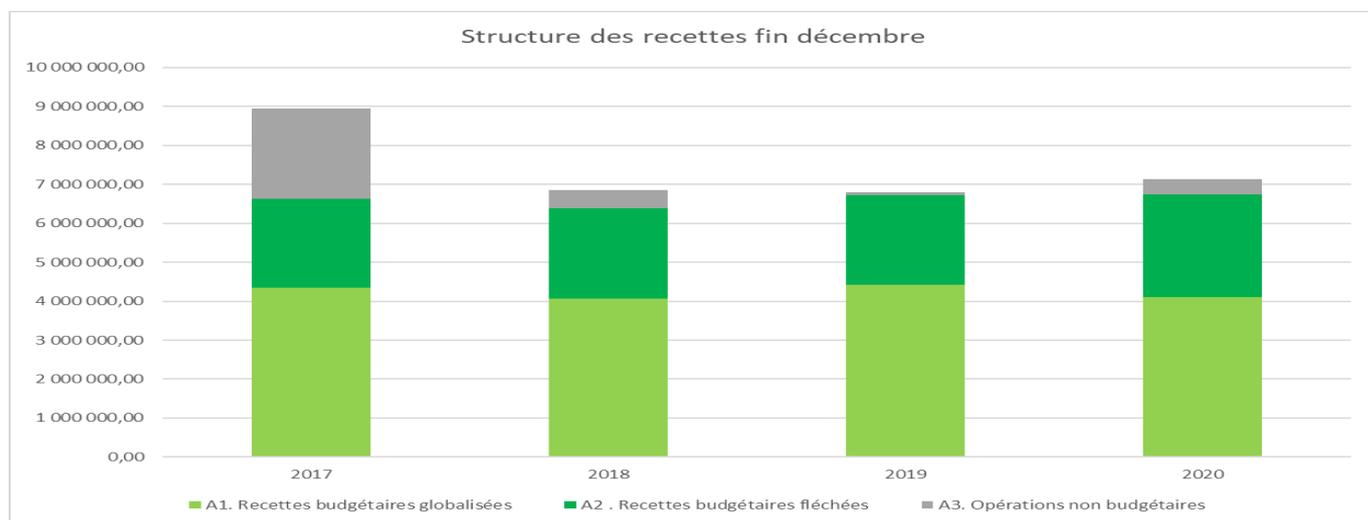
	COFI 2019	BI 2020	BUDGET 2020	COFI 2020	Exécution BI20-COFI20	Exécution BUDGET 2020 - COFI2020
	6 718 122	8 199 156	7 611 992	6 744 074	82,25%	88,60%



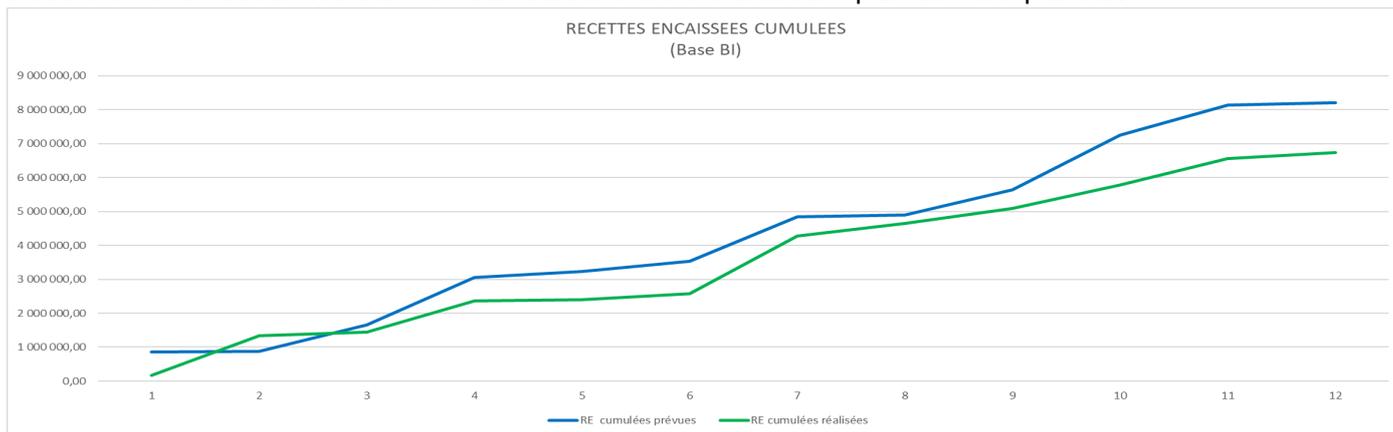
Taux d'exécution base Budget Initial	COFI 2018	COFI 2019	COFI 2020
Recettes encaissées	80.06	77.30	82.25

Le taux d'exécution général 2020 est supérieur aux exercices 2018 et 2019 même si le volume des recettes encaissées ne connaît qu'une augmentation de 25K€ entre 2019 et 2020.

La structure d'ensemble des recettes n'appelle pas de commentaire particulier. Elle est constante avec les exercices antérieurs :

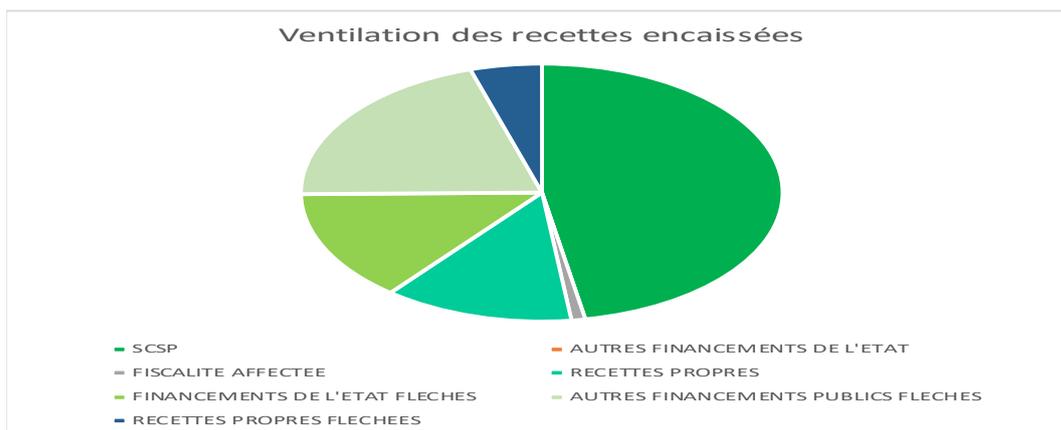


Le graphique ci-dessous compare la prévision d'encaissement avec l'exécution des encaissements. Un décrochage est constaté au printemps 2020. Il est en partie consécutif au confinement et au ralentissement des versements notamment par les tiers publics.

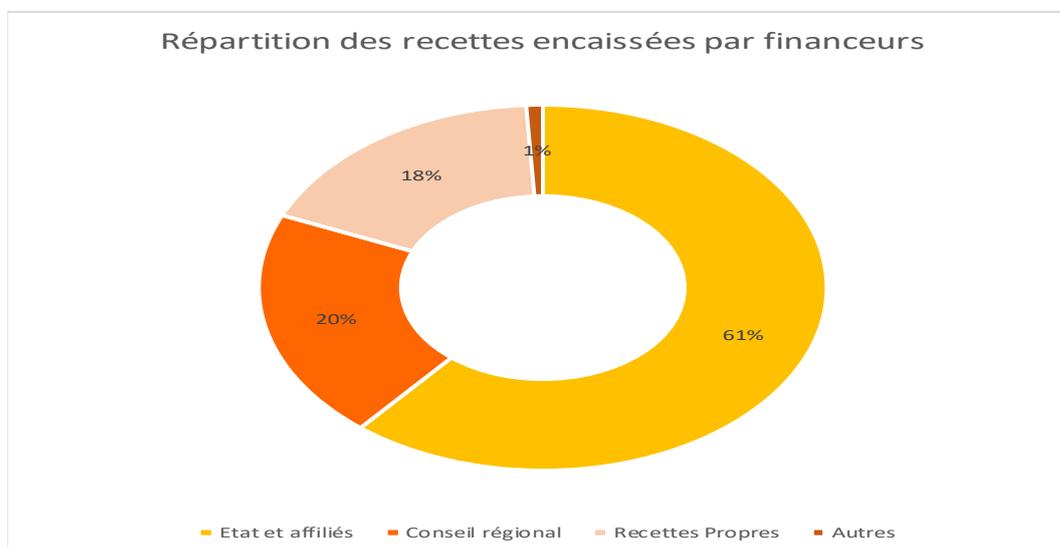


La structuration des recettes encaissées n'appelle pas de commentaire particulier. Elle est conforme à ce qui était attendu (poids importants des financements publics).

SCSP	3 176 470	47,10%
AUTRES FINANCEMENTS DE L'ETAT	0	0,00%
FISCALITE AFFECTEE	62 619	0,93%
RECETTES PROPRES	862 486	12,79%
FINANCEMENTS DE L'ETAT FLECHES	944 354	14,00%
AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS FLECHES	1 374 248	20,38%
RECETTES PROPRES FLECHEES	323 897	4,80%
TOTAL	6 744 074	100,00%

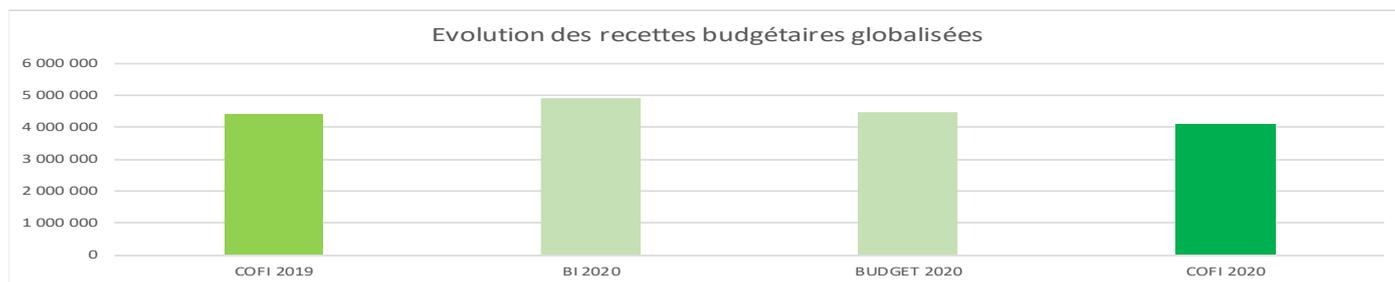


Etat et affiliés	4 120 824	61,10%
Conseil régional	1 374 248	20,38%
Recettes Propres	1 186 383	17,59%
Autres	62 619	0,93%
Total	6 744 074	100,00%



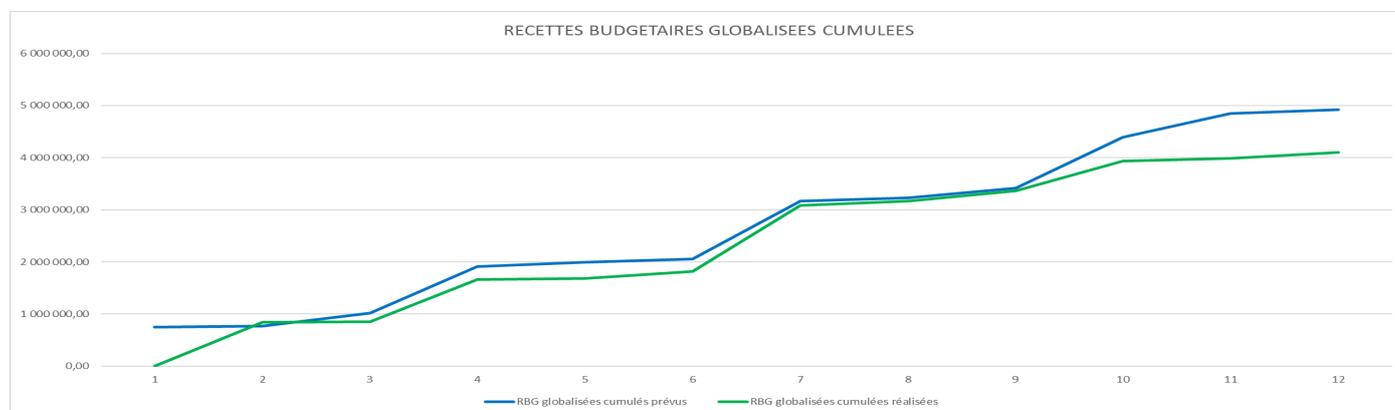
1.2.6.1. Les recettes budgétaires globalisées

	RECETTES ENCAISSEES					
	COFI 2019	BI 2020	BUDGET 2020	COFI 2020	Exécution BI20-COFI20	Exécution BUDGET2020 - COFI2020
RECETTES BUDGETAIRES GLOBALISEES	4 412 825	4 923 283	4 475 422	4 101 575	83,31%	91,65%



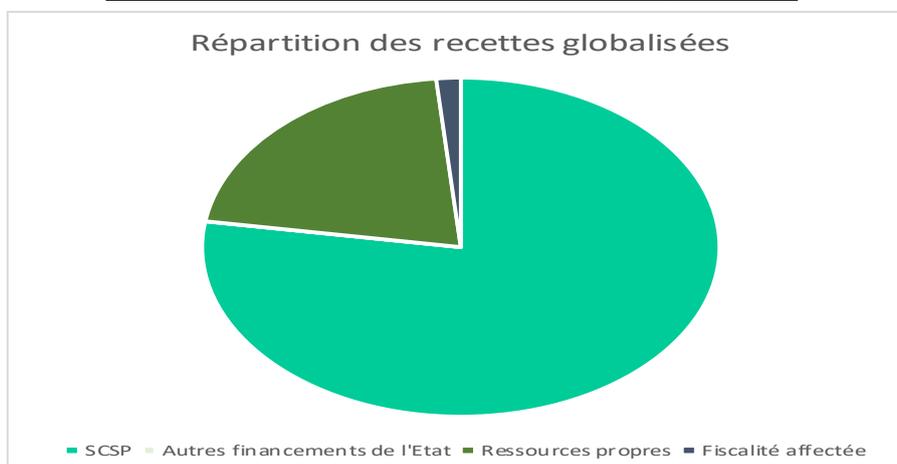
Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

Taux d'exécution (base BI)	COFI 2018	COFI 2019	COFI 2020
Recettes globalisées encaissées	98.08	99.26	83.31



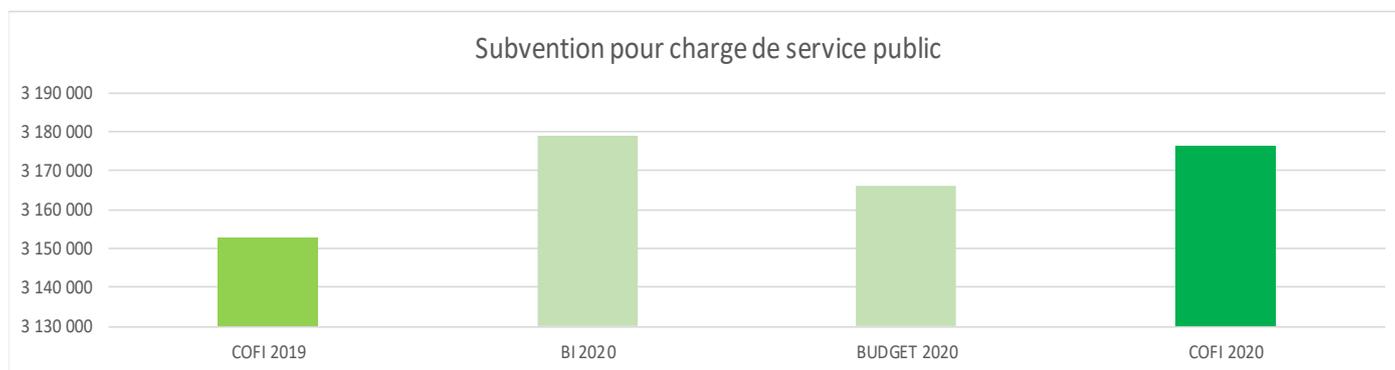
Le taux d'exécution des recettes globalisées, avec 83.31% sur la base du budget initial, apparaît moyen même si *la programmation budgétaire est moins aléatoire* compte tenu de la part importante liée à l'encaissement de la subvention pour charge de service public. Cet écart s'explique notamment par le décalage sur 2021 de certains encaissements (CFAI notamment).

SCSP	3 176 470	77,45%
Autres financements de l'Etat	0	0,00%
Ressources propres	862 486	21,03%
Fiscalité affectée	62 619	1,53%
Total	4 101 575	98%



La subvention pour charge de service public

	RECETTES ENCAISSEES					
	COFI 2019	BI 2020	BUDGET 2020	COFI 2020	Exécution BI20-COFI20	Exécution BUDGET2020 - COFI2020
SCSP	3 152 636	3 178 908	3 166 062	3 176 470	99,92%	100,33%



Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

Mise en perspective des subventions pour charge de service public :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
3 108 778	3 256 012	2 310 497	3 253 246	3 064 750	3 175 603	3 152 636	3 176 470

La variation négative sur 5 ans (2016-2020) est de 2.35%.

L'année 2015 était atypique puisqu'elle avait été marquée par un prélèvement sur fonds de roulement à hauteur de 759 400 €.

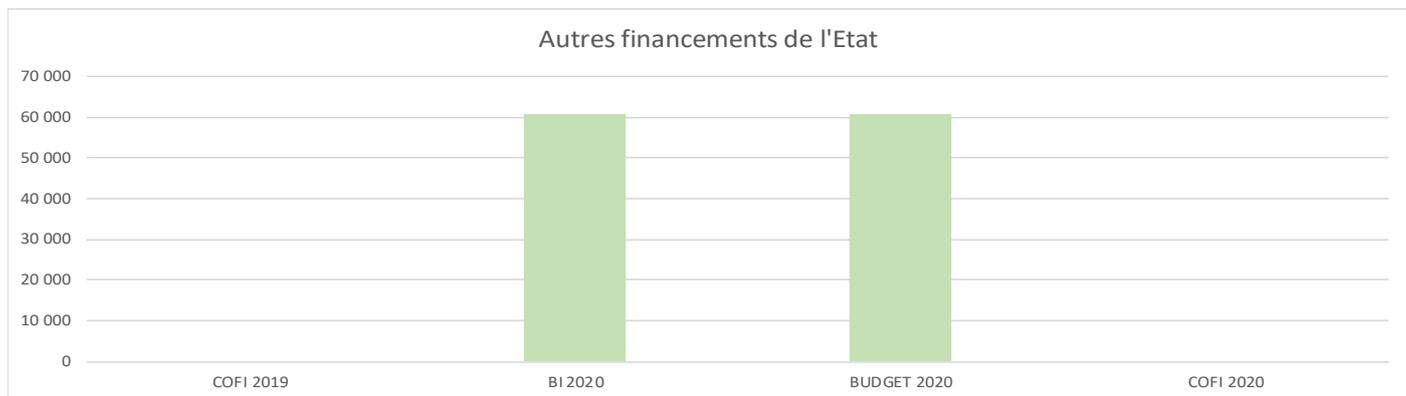
La subvention pour charge de service public participe du financement des moyens de masse salariale sous plafond et des moyens de fonctionnement globalisés.

Sa part importante dans les recettes globalisées de l'Ecole (**77%**), et sa stabilité dans le temps, permettent de garantir un périmètre de fonctionnement constant.

Elle constitue **47%** des recettes générales de l'Ecole ce qui traduit une forte rigidité des recettes et ainsi une forte dépendance à cette ressource dont la variation, notamment à la baisse, pourrait compromettre la soutenabilité de l'activité de l'établissement. Son poids relatif est supérieur au poids de l'ensemble des recettes propres de l'Ecole (18%).

Les autres financements de l'Etat

	RECETTES ENCAISSEES					
	COFI 2019	BI 2020	BUDGET 2020	COFI 2020	Exécution BI20-COFI20	Exécution BUDGET2020 - COFI2020
AUTRES FINANCEMENTS DE L'ETAT	0	60 550	60 550	0	0,00%	0,00%

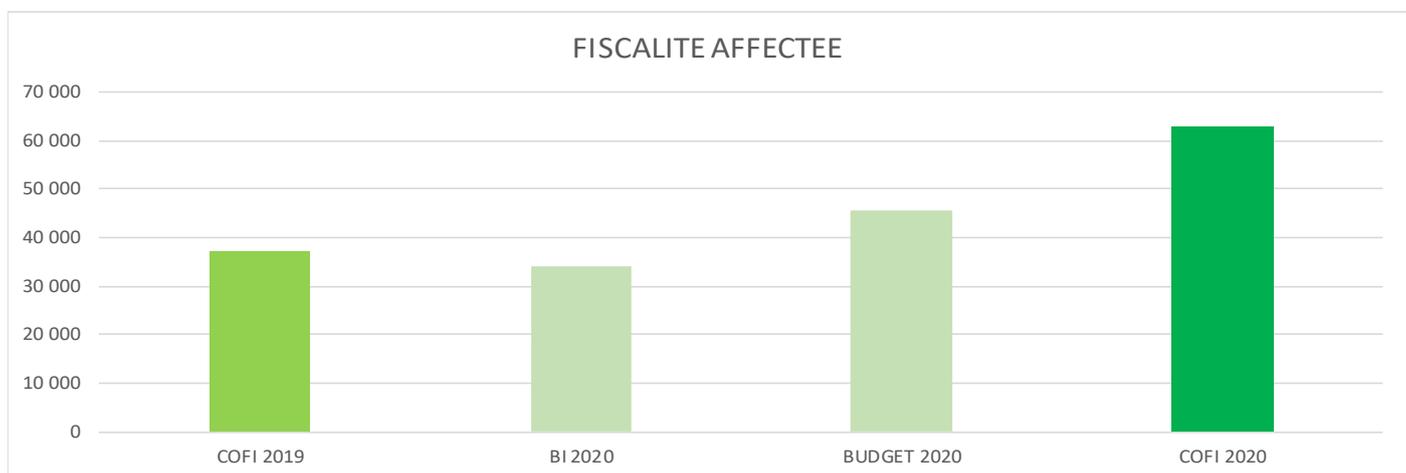


Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

La somme attendue correspondait au remboursement des salaires dans le cadre d'une mise à disposition. L'encaissement est décalé sur l'exercice 2021 conformément à la convention (éléments non connus en phase de budget initial). Le rattachement comptable à l'exercice est de 82.2 K€. L'incidence est ainsi uniquement supportée par la trésorerie.

La fiscalité affectée

	RECETTES ENCAISSEES					
	COFI 2019	BI 2020	BUDGET 2020	COFI 2020	Exécution BI20-COFI20	Exécution BUDGET2020 - COFI2020
FISCALITE AFFECTEE	37 080	34 000	45 485	62 619	184,17%	137,67%

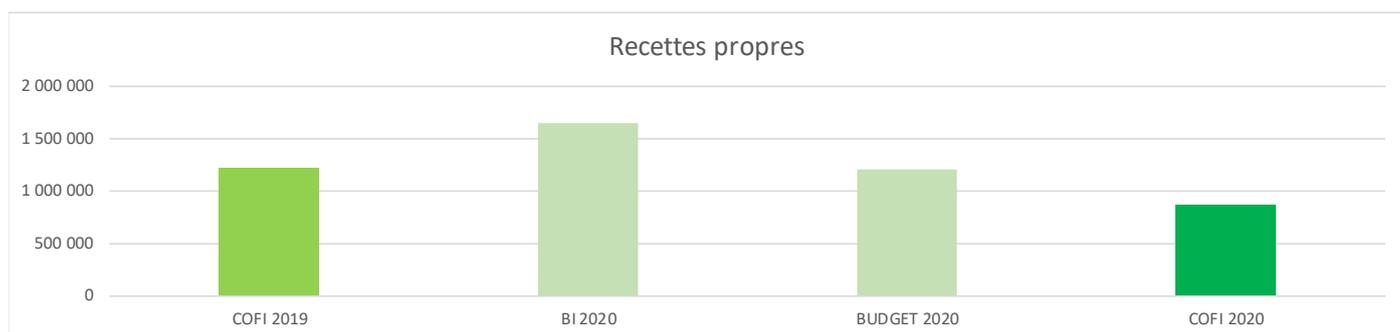


La fiscalité affectée rend compte de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) reversée par le CROUS après perception de la redevance acquittée par les étudiants avant leurs inscriptions dans les établissements. Le montant encaissé est supérieur à la prévision compte tenu du décalage d'un encaissement qui devait intervenir fin 2019 et qui est finalement intervenu en juillet 2020.

Les dépenses liées aux crédits CVEC n'ayant pu intervenir du fait de la situation sanitaire, et compte tenu de leur décalage sur l'exercice 2021, il a été décidé, à titre exceptionnel, de corriger le rattachement comptable (impact sur le résultat) au moyen d'un produit constaté d'avance pour neutraliser l'impact des charges sur le résultat de l'exercice 2021.

Les recettes propres

	RECETTES ENCAISSEES					
	COFI 2019	BI 2020	BUDGET 2020	COFI 2020	Exécution BI20-COFI20	Exécution BUDGET2020 - COFI2020
RECETTES PROPRES	1 223 109	1 649 825	1 203 325	862 486	52,28%	71,68%



Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

Les recettes propres encaissées sont principalement composées de :

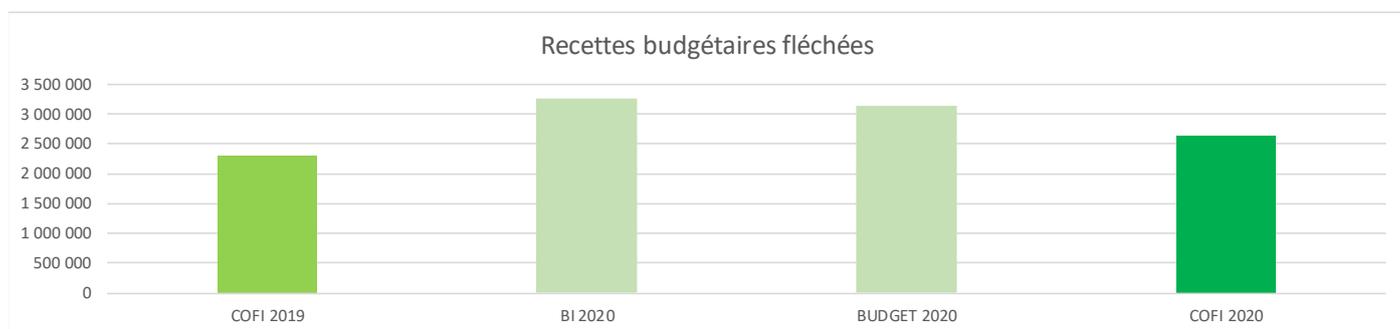
- 233 K€ pour les droits d'inscriptions (initiales et continue)
- 211 K€ au titre de la taxe d'apprentissage
- 184 K€ au titre de contrats ne relevant pas des recettes fléchées
- 362 K€ au titre des contrats plateformes et de facturations diverses.

L'écart de 787 K€ avec la prévision initiale de 1649 K€ s'explique par :

- Le décalage sur 2021 des encaissements liés au partenariat avec le CFAI (420K€). Ce décalage est consécutif à la renégociation de la convention signée à l'automne 2020.
- La non réalisation des prévisions de contrats sur les plateformes (cf. supra, page 14), les non encaissements étant symétriques aux non-dépenses et donc sans incidence notable sur le résultat.

1.2.6.2 Les recettes budgétaires fléchées

	RECETTES ENCAISSEES					
	COFI 2019	BI 2020	BUDGET 2020	COFI 2020	Exécution BI20-COFI20	Exécution BUDGET2020 - COFI2020
RECETTES BUDGETAIRES FLECHEES	2 305 297	3 275 873	3 136 570	2 642 499	80,67%	84,25%

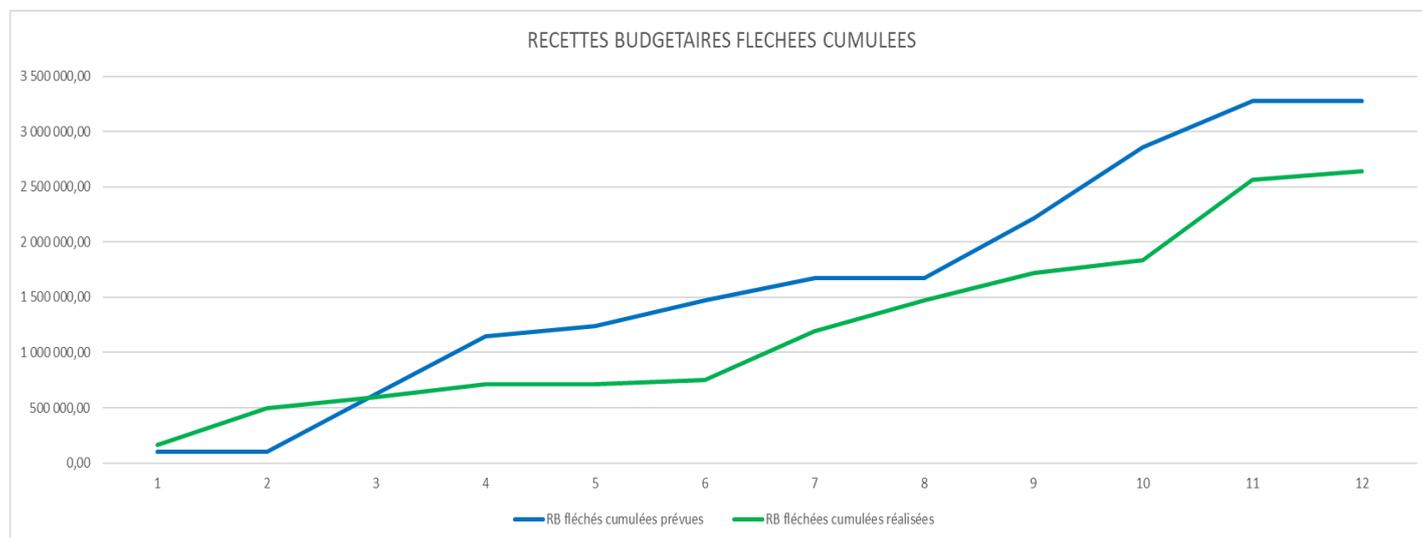


Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

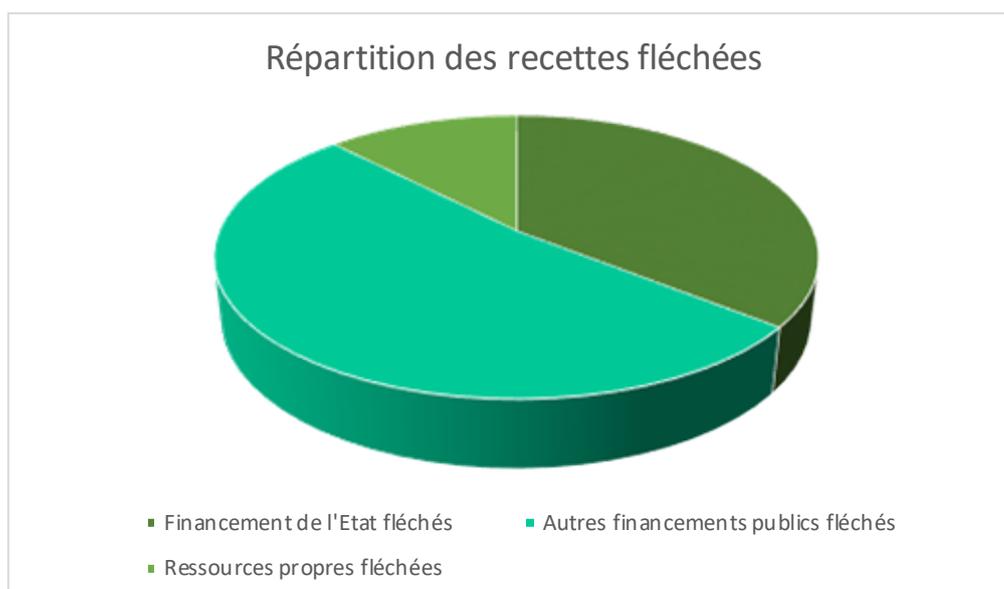
Le taux d'exécution global des recettes fléchées, avec 80.6% sur la base du budget initial, connaît une nette amélioration (54.31% en 2019). L'écart avec la prévision initiale s'explique notamment par des changements de méthode ayant impacté les ressources propres fléchées (cf. infra, page 26).

Taux d'exécution base BI	COFI 2018	COFI 2019	COFI 2020
Recettes fléchées encaissées	61.43	54.31	80.67

Le volume global est supérieur de 337 K€ à celui de 2019. L'augmentation du volume s'explique par les versements de l'Etat et du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du CPER.

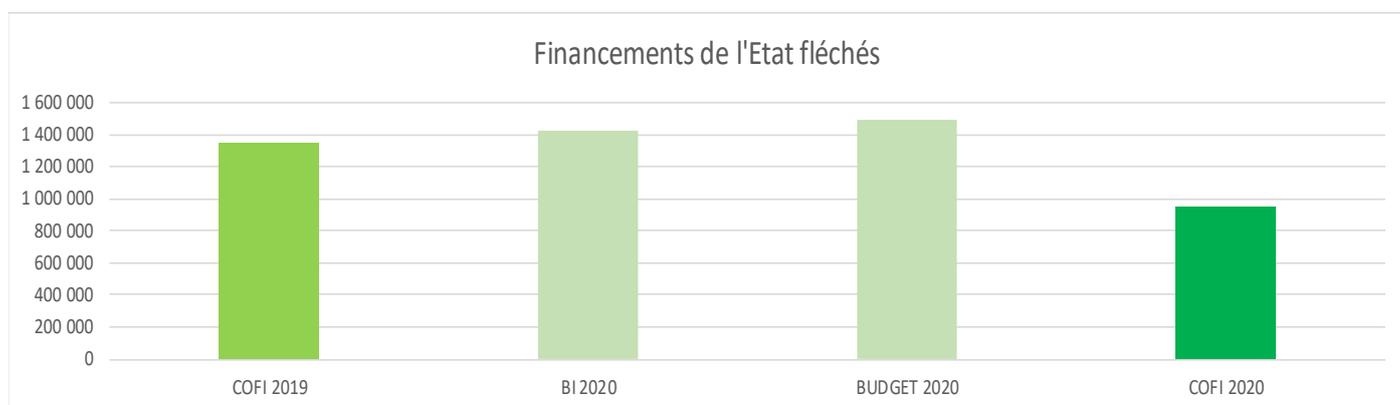


Financement de l'Etat fléchés	944 354	35,74%
Autres financements publics fléchés	1 374 248	52,01%
Ressources propres fléchées	323 897	12,26%
Total	2 642 499	100,00%



Les financements fléchés de l'Etat

	RECETTES ENCAISSEES					
	COFI 2019	BI 2020	BUDGET 2020	COFI 2020	Exécution BI20-COFI20	Exécution BUDGET2020 - COFI2020
FINANCEMENTS DE L'ETAT FLECHES	1 342 204	1 428 071	1 488 571	944 354	66,13%	63,44%



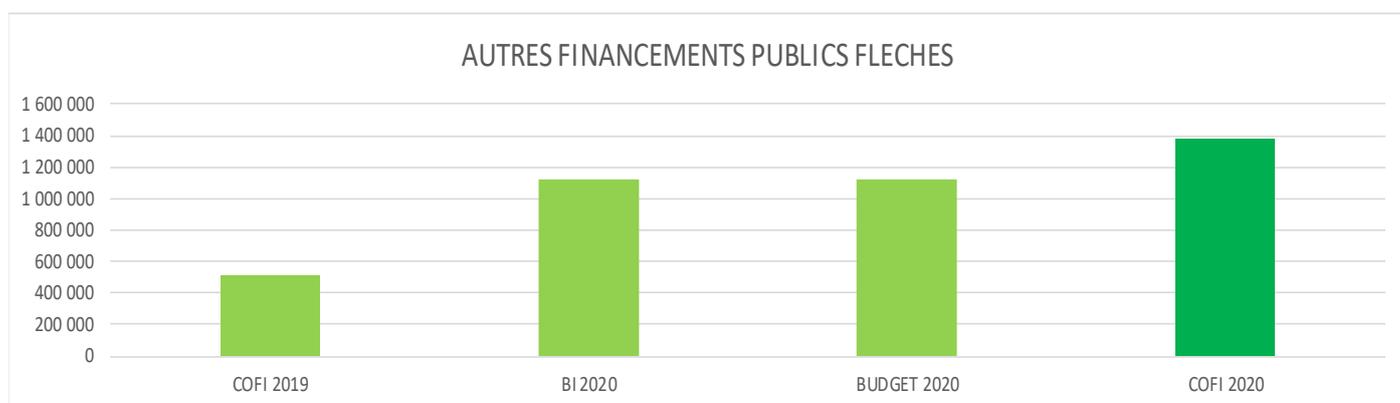
Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

Pour 615 K€ (65%), il s'agit des versements d'avances au titre du CPER de Rénovation des locaux scientifiques et de réhabilitation énergétique du Hall. Compte tenu du décalage dans l'exécution du programme de réhabilitation énergétique du Hall, ces avances permettent d'avoir une trésorerie positive sur cette opération, les derniers décaissements interviendront en janvier et février 2021.

Bénéficiaire dans le cadre de l'appel à projet TIGRE, l'Ecole a reçu 179K€ du MESRI qui correspondent à l'intégralité du financement de ce programme. Les travaux effectués pour obtenir des gains rapides d'économie d'énergie seront menés en 2021.

Les autres financements publics fléchés

	RECETTES ENCAISSEES					
	COFI 2019	BI 2020	BUDGET 2020	COFI 2020	Exécution BI20-COFI20	Exécution BUDGET2020 - COFI2020
AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS FLECHES	509 331	1 116 778	1 116 778	1 374 248	123,05%	123,05%

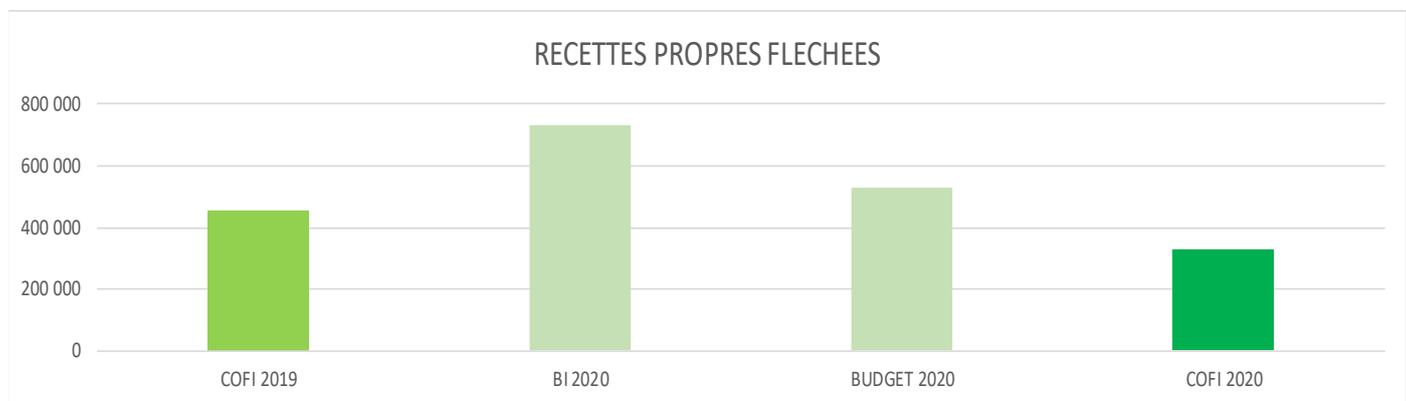


Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

Il s'agit essentiellement de subventions versées par le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté dans le cadre des différents programmes de recherche et au titre du CPER.

Les recettes propres fléchées

	RECETTES ENCAISSEES					
	COFI 2019	BI 2020	BUDGET 2020	COFI 2020	Exécution BI20-COFI20	Exécution BUDGET 2020 - COFI2020
RECETTES PROPRES FLECHEES	453 763	731 024	531 221	323 897	44,31%	60,97%



Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

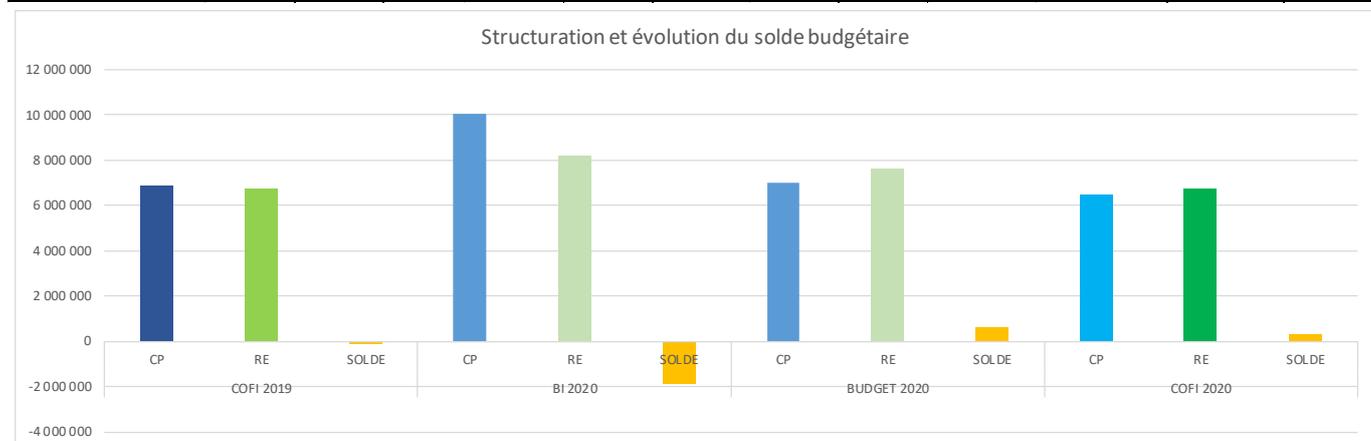
Pour 205 K€, il s'agit de divers financements reçus au titre de contrats de recherche mais relevant des ressources propres fléchées (supérieures à 50 K€).

Pour 86K€, il s'agit de versement d'avances ou pour solder les dispositifs de mobilités internationales (Erasmus, EU4M, autres).

L'écart de 208 K€ entre la prévision initiale et l'exécution des encaissements s'explique par le changement de méthode dans la gestion financière des bourses de mobilités sortantes. A partir de l'automne 2020, certains dispositifs ont été traités en opérations pour le compte de tiers (cf. infra, page 32).

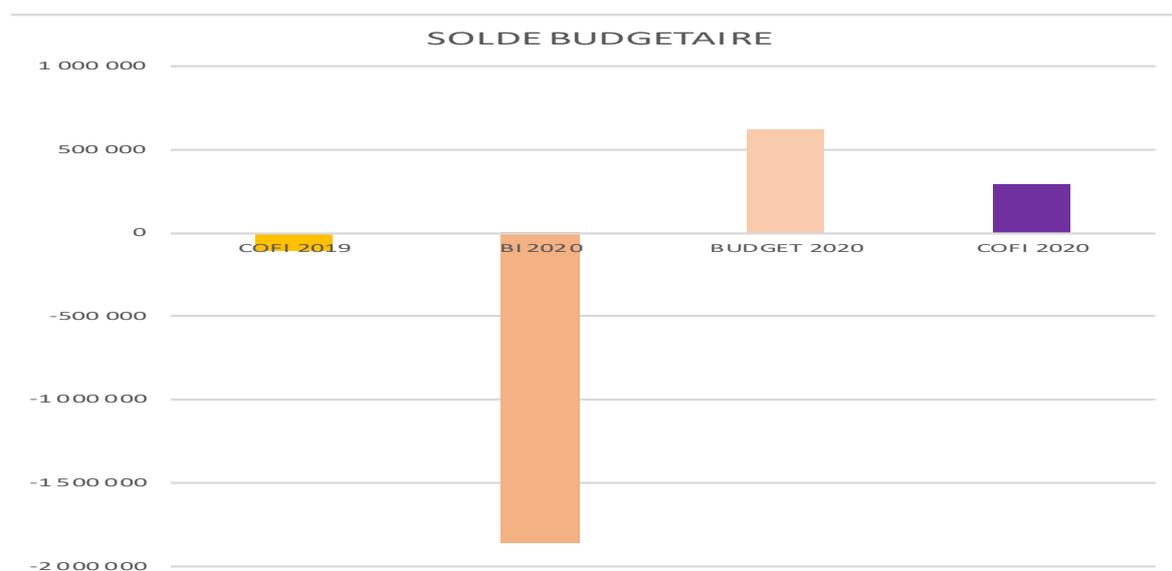
1.2.7. Le solde budgétaire

	COFI 2019			BI 2020			BUDGET 2020			COFI 2020		
	CP	RE	SOLDE	CP	RE	SOLDE	CP	RE	SOLDE	CP	RE	SOLDE
SOLDE BUDGETAIRE	6 825 816	6 718 122	-107 694	10 058 161	8 199 156	-1 859 005	6 992 226	7 611 992	619 766	6 452 203	6 744 074	291 871



Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

	COFI 2019	BI 2020	BUDGET 2020	COFI 2020
SOLDE BUDGETAIRE	-107 694	-1 859 005	619 767	291 871



Le solde budgétaire correspond à la différence entre les recettes encaissées et les crédits de paiement de l'exercice. Excédentaire ou déficitaire, il constitue un solde primaire de la variation de trésorerie.

Le solde budgétaire ne constitue pas le résultat de l'exercice. Au terme de l'exécution 2020, le solde budgétaire prévisionnel est excédentaire à hauteur de **291 K€** ce qui signifie que les encaissements ayant un impact budgétaire ont été supérieur aux paiements d'origine budgétaire.

Le solde budgétaire est le point de sortie du tableau 2 des autorisations budgétaires et le point d'entrée du tableau budgétaire n° 4 d'équilibre financier.

1.3. Le tableau budgétaire n°3 dépenses par destination et recettes par origine

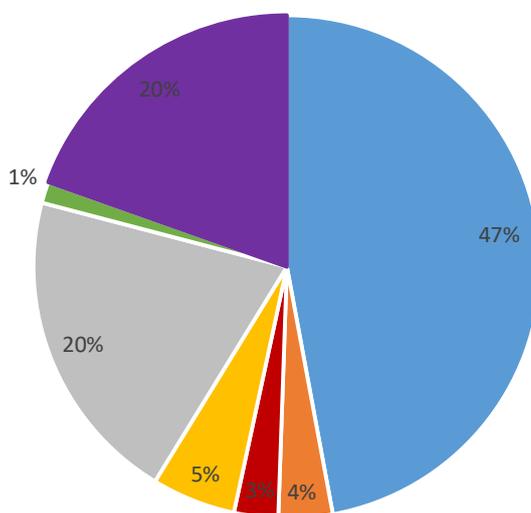
Le tableau budgétaire n°3 retrace les dépenses par destination et les recettes par origine. Dans son rapport de septembre 2019, l'IGAENR recommande au MESRI d'adapter et d'affiner cette nomenclature afin de la rendre plus opérationnelle et d'en faire un instrument de pilotage pour les établissements (recommandation n°10).

Le volet recettes par origine de ce tableau permet de ventiler les recettes encaissées (RE) du tableau 2 en fonction de l'origine des recettes.

Présentation graphique des recettes encaissées

	RE	%
Subv. Charges de service public	3 176 470	47,10%
Droits d'inscriptions + formation continue	233 264	3,46%
Taxe d'apprentissage	188 492	2,79%
Contrats et prestations de recherche	362 238	5,37%
Subventions Région	1 374 248	20,38%
Subventions autres	91 546	1,36%
Autres recettes	1 317 815	19,54%
Total	6 744 074	100%

Répartition des recettes encaissées



- Subv. Charges de service public
- Droits d'inscriptions + formation continue
- Taxe d'apprentissage
- Contrats et prestations de recherche
- Subventions Région
- Subventions autres
- Autres recettes

La ventilation des dépenses s’effectue selon le tableau 2 (par nature) et en fonction des budgets opérationnels de programmes (BOP) qui constituent, une partie de l’organisation budgétaire du ministère de l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation (MESRI).

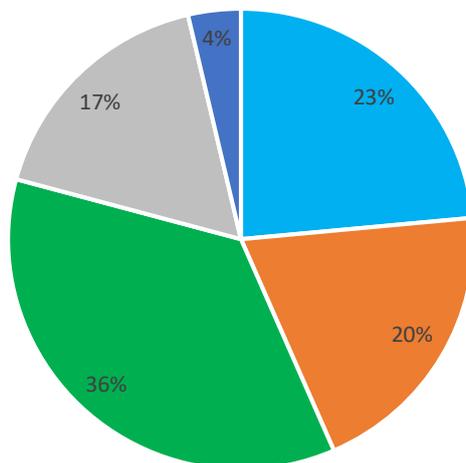
L’ENSMM étant un opérateur de l’Etat, ces éléments permettent, par agrégat au niveau de l’Etat, de visualiser le périmètre complet des dépenses sur ces politiques publiques. Ils constituent une présentation spécifique des données du tableau 2 des autorisations budgétaires. Le tableau de ventilation des crédits dans le référentiel de dépenses (annexe 1) constitue une autre présentation spécifique de ces données.

Au budget initial 2021, une unité budgétaire « 06-Patrimoine » a été ouverte pour tenir compte de ces enjeux. En 2020, la mission « Patrimoine » représente 35% des crédits de paiement décaissés. La diminution de la part relative à la Recherche s’explique par la conjonction du portage de nombreux contrats par UBFC et par l’impact du contexte sanitaire sur l’exécution scientifique, et in fine financière, de ces projets.

Présentation graphique de la ventilation des crédits de paiement

	CP	%
D102 /D105 / D112 - Formation de niveau Master	1 517 784	23,52%
D107 / D108 - Recherche universitaire	1 286 616	19,94%
D114 - Immobilier	2 304 864	35,72%
D115 - Pilotage et support	1 107 475	17,16%
D201/D203 Etudiants	235 465	3,65%
Total	6 452 204	100%

Ventilation des crédits de paiement par programme



- D102/D105/ D112 - Formation de niveau Master
- D114 - Immobilier
- D201/D203 Etudiants
- D107/ D108 - Recherche universitaire
- D115 - Pilotage et support

2. L'équilibre financier

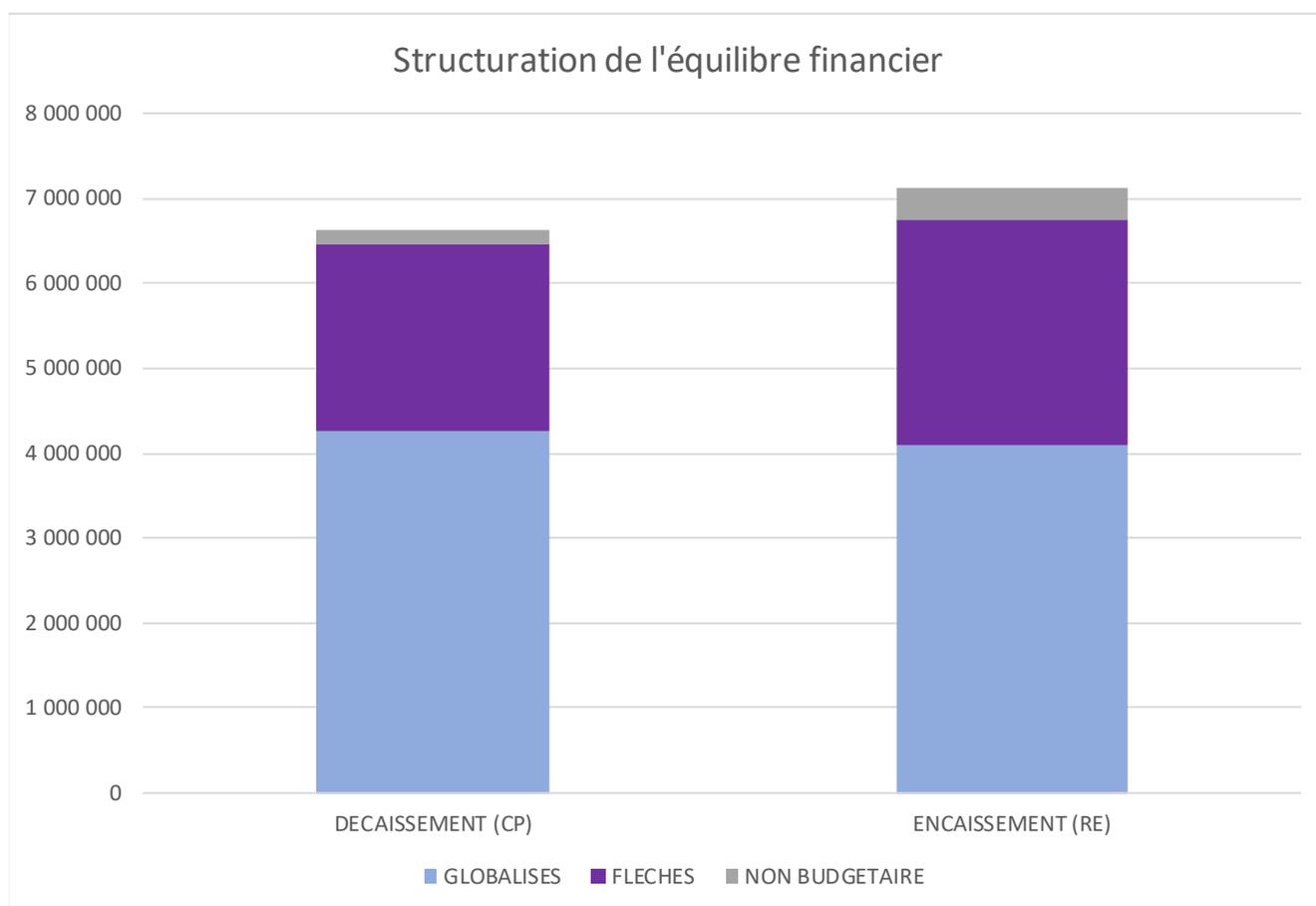
2.1. Tableau budgétaire n°4 Equilibre financier

Le tableau d'équilibre financier permet de comprendre les modalités de couverture des besoins en terme de type de trésorerie. Il donne une lecture de la trésorerie en logique de stock.

Le point d'entrée de ce tableau est constitué de l'excédent budgétaire de **291 K€**, constaté au tableau 2, qui signifie que les encaissements budgétaires au titre de l'exercice sont supérieurs aux décaissements d'origine budgétaire.

Equilibre financier de l'exercice 2020 exécuté

	DECAISSEMENT (CP)	ENCAISSEMENT (RE)	SOLDE
GLOBALISES	4 249 829	4 101 575	-148 254
FLECHES	2 202 375	2 642 499	440 124
NON BUDGETAIRE	181 438	382 376	200 938
TOTAL	6 633 642	7 126 450	492 808



L'équilibre financier de l'exercice 2020 laisse apparaître un financement des dépenses globalisées par des financements fléchés. La situation est inverse à celle constatée à la fin de l'exercice 2019.

2.2. Tableau n°5 Opérations pour le compte de tiers

Le tableau 5 des opérations pour le compte de tiers retrace les opérations non budgétaires exécutées pour le compte d'un tiers (par exemple pour l'Etat dans le cas des aides à la mobilité internationale, AMI).

Concomitamment avec la réorganisation des services scolarité et coopérations internationales, un changement est intervenu dans le mode de traitement des paiements des bourses de mobilités sortantes. Dans le cadre des nouveaux contrats pour les mobilités 2020-2021, il a été décidé, de traiter ces opérations en compte de tiers et non plus en flux d'origine budgétaire.

Ces changements concernent :

- Les bourses Erasmus 20-21
- Les bourses de mobilités des dispositifs UFA (Karlsruhe et Ilmenau)

La forte variation entre la prévision initiale et l'exécution s'explique par ce changement de méthode. Le détail est donné dans le tableau 5.

Synthèse des flux	Budget initial 2020	Compte financier 2020	Variation
Encaissement	27 200	207 503.2	+662%
Décaissement	27 200	118 151	+334.3%
Solde	0	89 352.2	

3. Analyse de la soutenabilité du budget 2020

La soutenabilité budgétaire est la capacité pour l'Ecole d'honorer les engagements juridiques (bons de commandes, conventions, contrats) qu'elle a pris au titre des exercices antérieurs et qu'elle prendra en 2020.

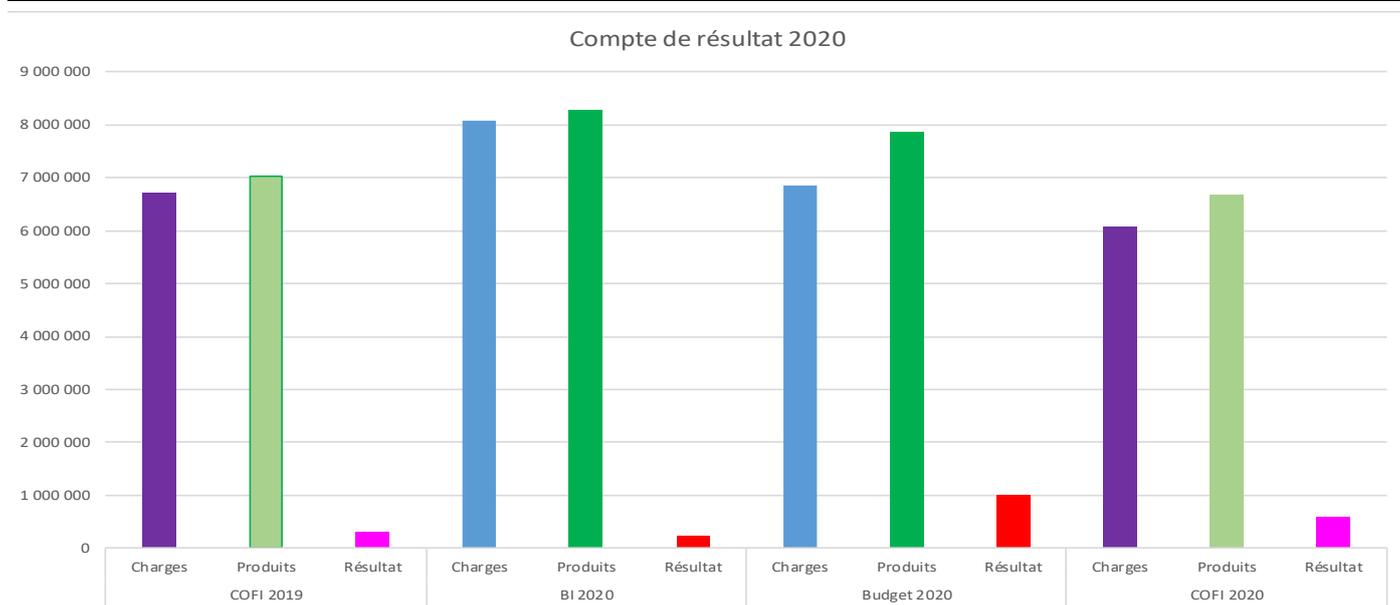
Le travail d'analyse des contrats et conventions doit être poursuivi avec les services pour analyser notamment les restes à payer qui devront être décaissés en 2020 et dans les exercices budgétaires suivants.

De la capacité de l'Ecole à soutenir les engagements pris et à maîtriser les charges récurrentes dépend le dégagement de marges de manœuvre permettant la mise en place de nouveaux projets.

3.1. Tableau budgétaire n°6 Situation patrimoniale

3.1.1 Le compte de résultat

COFI 2019			BI 2020			Budget 2020			COFI 2020		
Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat
6 730 276	7 039 903	309 627	8 072 667	8 292 241	219 574	6 848 793	7 865 732	1 016 939	6 074 770	6 666 815	592 045



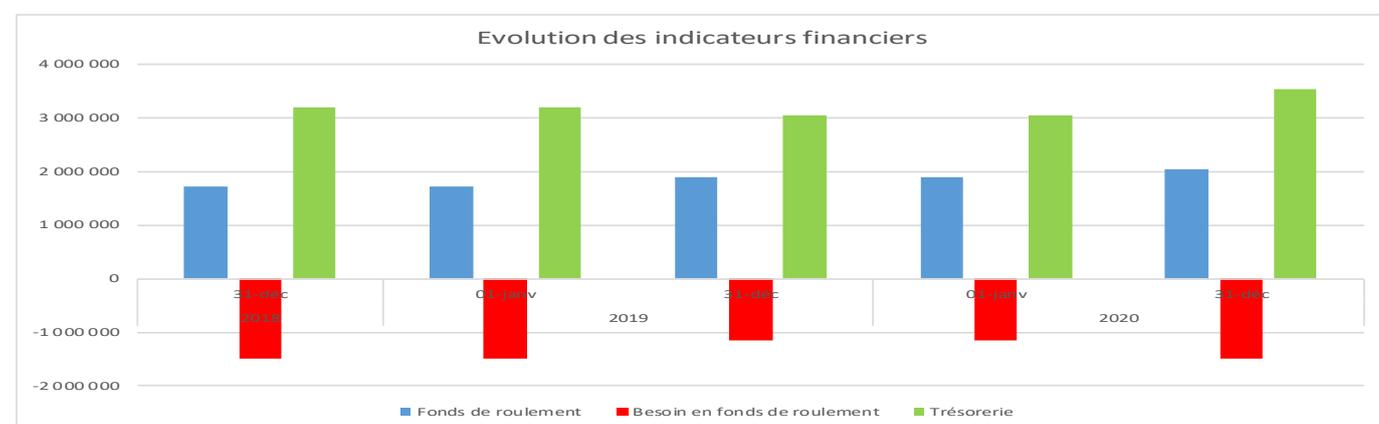
Les données du COFI sont consolidées. Les autres (BI et BR) sont des prévisions ou en cours d'exécution.

Le tableau de situation patrimoniale permet de définir le résultat de l'exercice. Le budget initial 2020 prévoyait un résultat excédentaire de 219 K€. Au terme de l'exercice 2020, **le résultat est excédentaire à hauteur de 592 K€.**

Si les opérations de rattachement ont été plus exhaustives (intégration des CET et des produits constatés d'avance, etc.) que les exercices précédents, la situation sanitaire a probablement eu un impact positif sur le résultat. La diminution des charges (-9.7%), compte tenu du ralentissement économique globale, a été plus importante que celle affectant les produits (-5.3%). Les éléments sur la structuration du résultat sont donnés dans l'annexe aux comptes.

3.1.3 Situation du fonds de roulement

	2018	2019		2020		Variation annuelle	
	31-déc	01-janv	31-déc	01-janv	31-déc	Valeur	%
Fonds de roulement	1 721 970	1 721 970	1 899 234	1 899 234	2 057 177	157 943	8,32%
Besoin en fonds de roulement	-1 488 953	-1 488 953	-1 157 895	-1 157 895	-1 492 760	-334 865	28,92%
Trésorerie	3 210 923	3 210 923	3 057 129	3 057 129	3 549 937	492 808	16,12%



Au terme de l'exercice le fonds de roulement s'élève à 2057 K€. Il a été abondé de 157K€.

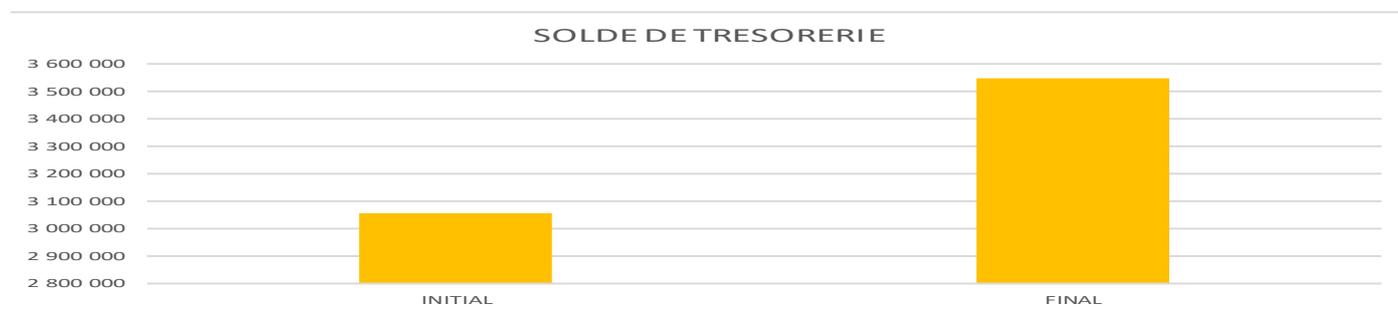
3.2. Tableau budgétaire n°7 plan de trésorerie

Le tableau de trésorerie permet d'identifier les flux de trésorerie par nature. Le plan de trésorerie favorise le suivi mensuel des flux de décaissement et d'encaissement par nature et d'anticiper, le cas échéant, des risques de manque de disponibilités ou des marges de manœuvre. Par ailleurs, il permet d'identifier quel type de trésorerie couvre quel type de dépense mensuellement ou annuellement (voir tableau 4 d'équilibre financier, page 31).

Les écarts constatés entre les prévisions de décaissement des crédits de paiement et la réalité de l'exécution budgétaire (cf. supra les graphiques rapprochant prévisions et exécution des CP), conforte l'analyse quant à la nécessité d'un travail encore à mener pour améliorer la sincérité de la prévision budgétaire.

Le point d'entrée correspond au total de trésorerie disponible dans les comptes de classe 5 (compte de dépôts de fonds au trésor et caisse) tel qu'acté lors du compte financier 2019.

	INITIAL	FINAL	VARIATION	
SOLDE DE TRESORERIE	3 057 130	3 549 938	492 808	16,12%



Le niveau prévu de trésorerie au 1^{er} janvier 2020 était de de 3 057 K€ euros. Au terme de l'exercice, la variation positive de la trésorerie est de 492 K € et se structure de la manière suivante :

- Le solde des opérations sur ressources fléchées est excédentaire avec 440 K €.
- Le solde des opérations globalisées est déficitaire avec 148 K€.
- Les opérations pour le compte de tiers génèrent un solde excédentaire de 200 K€ (cf. supra, opérations pour le compte de tiers, page 32).

TRESORERIE GENERALE													
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
ENCAISSEMENT	168 179,64	1 224 131,40	104 263,22	934 183,59	28 907,36	203 659,94	1 708 352,99	509 414,94	444 118,53	731 626,00	785 997,33	283 615,05	7 126 449,99
DECAISSEMENT	223 657,02	734 388,35	571 405,32	489 585,59	174 204,30	355 076,71	592 100,17	107 580,76	471 522,46	1 311 074,32	815 378,48	787 668,74	6 633 642,22
SOLDE	-55 477,38	489 743,05	-467 142,10	444 598,00	-145 296,94	-151 416,77	1 116 252,82	401 834,18	-27 403,93	-579 448,32	-29 381,15	-504 053,69	492 807,77

TRESORERIE GLOBALISEE													
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
ENCAISSEMENTS RG	8 359,64	839 583,92	6 122,90	805 663,46	28 907,36	131 244,17	1 262 243,10	80 654,26	202 361,64	573 344,24	44 039,84	119 050,32	4 101 574,85
DECAISSEMENT RG	191 835,93	459 838,31	388 263,23	346 191,45	132 159,94	239 130,74	341 006,69	89 113,06	338 819,00	707 579,68	373 645,45	642 245,02	4 249 828,50
SOLDE	-183 476,29	379 745,61	-382 140,33	459 472,01	-103 252,58	-107 886,57	921 236,41	-8 458,80	-136 457,36	-134 235,44	-329 605,61	-523 194,70	-148 253,65

TRESORERIE FLECHEE													
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
ENCAISSEMENTS RF	159 820,00	336 387,48	98 140,32	116 133,92	0,00	39 871,06	446 109,89	278 957,48	241 739,97	115 773,76	735 242,49	74 322,73	2 642 499,10
DECAISSEMENT RF	17 464,92	269 017,04	170 456,19	143 394,14	42 044,36	88 905,97	209 577,48	18 467,70	132 703,46	578 754,26	433 868,03	97 721,72	2 202 375,27
SOLDE	142 355,08	67 370,44	-72 315,87	-27 260,22	-42 044,36	-49 034,91	236 532,41	260 489,78	109 036,51	-462 980,50	301 374,46	-23 398,99	440 123,83

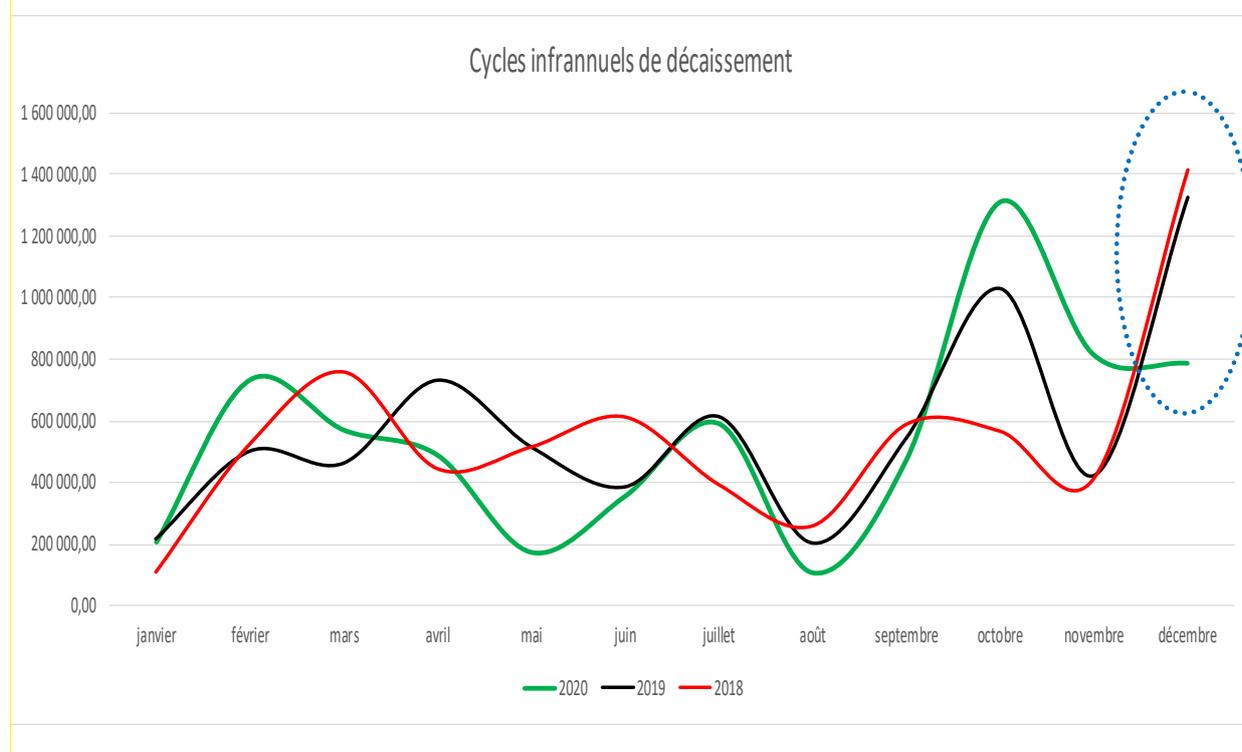
TRESORERIE NON BUDGETAIRE													
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
ENCAISSEMENTS NB	0,00	48 160,00	0,00	12 386,21	0,00	32 544,71	0,00	149 803,20	16,92	42 508,00	6 715,00	90 242,00	382 376,04
DECAISSEMENT NB	14 356,17	5 533,00	12 685,90	0,00	0,00	27 040,00	41 516,00	0,00	0,00	24 740,38	7 865,00	47 702,00	181 438,45
SOLDE	-14 356,17	42 627,00	-12 685,90	12 386,21	0,00	5 504,71	-41 516,00	149 803,20	16,92	17 767,62	-1 150,00	42 540,00	200 937,59

La trajectoire RCE et les enjeux du pilotage de la trésorerie

Dans la perspective du passage de l'Ecole aux compétences élargies au 1^{er} janvier 2022, les enjeux de pilotage de la trésorerie, par une connaissance encore plus fine des cycles d'encaissement et de décaissement, s'avèrent cruciaux.

En 2020, la moyenne mensuelle des décaissements est de 551 K€ (568 K€ en 2019). L'effet conjugué de la crise sanitaire (décalage ou report d'opérations) et d'un pilotage renforcé des crédits (déprogrammation de crédits de paiements au BR20-2) a eu une incidence notable sur les décaissements de décembre avec un volume de 787 K€ qui marque un recul de 40.6% par rapport au mois de décembre 2019.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
2020	207 684,42	734 388,35	571 405,32	489 585,59	174 204,30	355 076,71	592 100,17	107 580,76	471 522,46	1 311 074,32	815 378,48	787 668,74	6 617 669,62
2019	216 904,30	501 700,92	463 048,47	732 446,41	515 458,50	386 183,25	614 460,08	202 705,69	544 853,32	1 030 421,94	422 871,17	1 326 883,30	6 957 937,35
2018	108 783,75	524 372,31	759 298,68	444 789,36	515 565,32	612 412,12	393 383,42	259 363,21	588 371,59	565 570,81	414 419,52	1 414 764,29	6 601 094,38

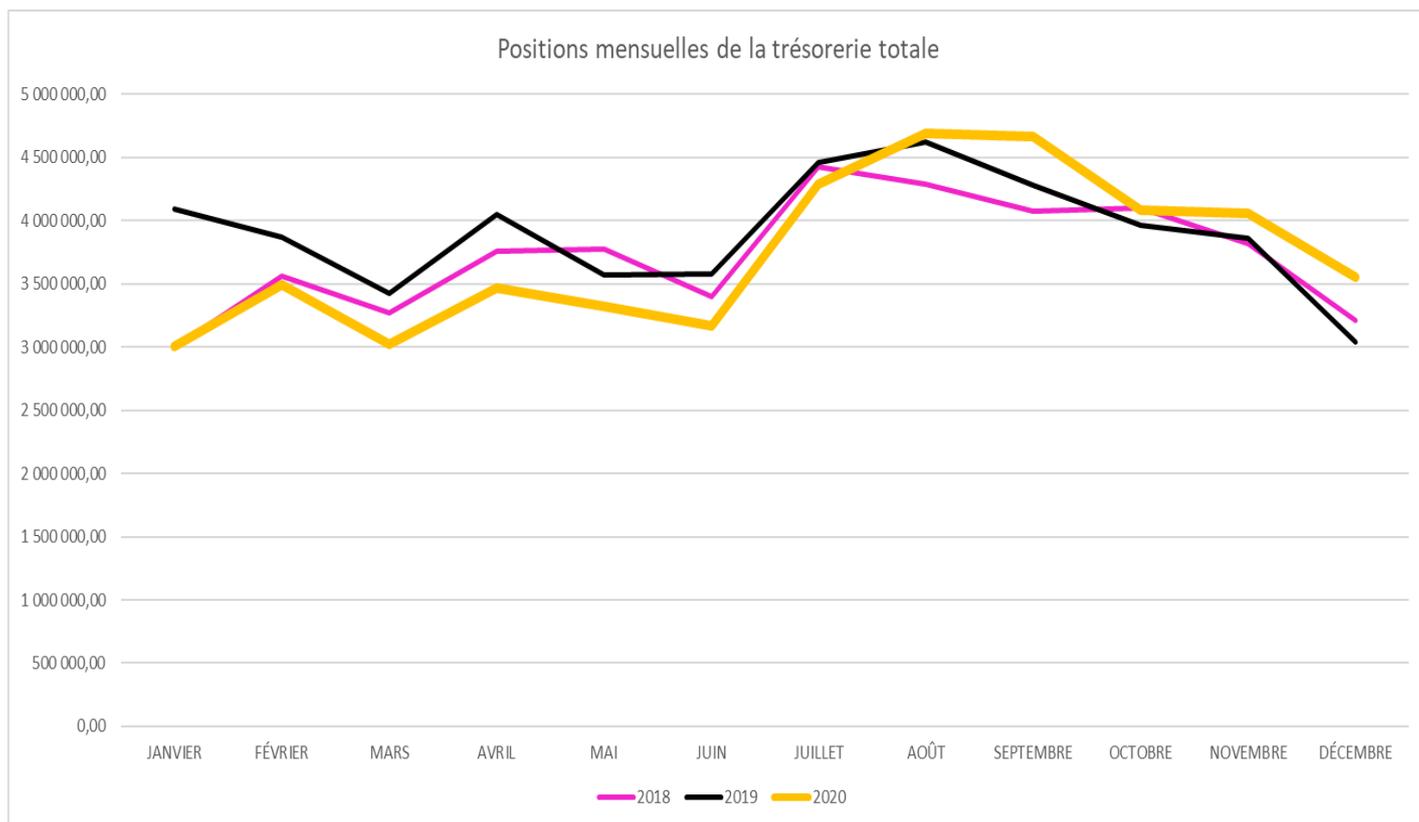


Cette trajectoire est atypique au regard des cycles de trésorerie des exercices antérieurs (*ellipse bleue sur le graphique ci-dessus*).

En 2020, l'Ecole a décaissé, en moyenne 116 K€ de masse salariale tous les mois (135 K€ en 2019). Là encore, l'impact de la crise sur les recrutements explique ce niveau relativement bas eu égard aux exercices antérieurs.

A partir de **2022**, au titre des RCE, l'intégration dans le budget propre de la masse salariale, aujourd'hui décaissée par l'Etat, portera le décaissement mensuel moyen de masse salariale à environ **900 K€**. La nécessité de garantir, outre un niveau de fonds de roulement mais également un niveau de trésorerie suffisamment élevé, supposera de réitérer les stratégies de ré-arbitrage infrannuel pour assurer la soutenabilité en trésorerie des projets.

Comparaison des cycles de trésorerie en fin de mois :



La comparaison pluriannuelle n'appelle pas de commentaire particulier sur la saisonnalité de la trésorerie 2020 (courbe en jaune) qui est conforme aux exercices antérieurs malgré les incidences du contexte sanitaire sur la gestion. Des éléments complémentaires sont apportés dans l'annexe aux comptes.

Tableaux budgétaires

COMPTE FINANCIER 2020
TABEAU 1 DES EMPLOIS

Soumis au vote de l'organe délibérant		Emplois sous plafond Etat				Compte financier 2020	Emplois hors SCSP				Compte financier 2020	Global budget 2019					
		COFI 2019	BI 2020	BR 20-2	En ETPT		COFI 2019	BI 2020	BR 20-2	En ETPT		budget 2019	BI 2020	BR 20-2	En ETPT		
Catégories d'emplois	Nature des emplois	En ETPT				En ETPT	En ETPT				En ETPT	En ETPT					
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		CDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Non permanents	CDD	-	3,33	3,33	3,33	-	-	-	-	-	-	3,33	3,33	3,33	3,33	
Sitotal EC		-	-	3,33	3,33	-	-	-	-	-	-	-	-	3,33	3,33	3,33	
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
BIATSS	Permanents	Titulaires	4,33	2,13	3,10	3,10	-	-	-	-	4,33	2,13	3,10	3,10	4,33	2,13	3,10
		CDI	5,72	6,23	5,73	5,73	-	-	-	-	5,72	6,23	5,73	5,73	5,72	6,23	5,73
	Non permanents	CDD	8,33	11,43	4,53	4,53	9,23	13,42	6,14	6,06	17,56	24,85	10,67	10,59	27,61	33,21	19,50
Sitotal Biatss		18,38	19,79	13,36	13,36	9,23	13,42	6,14	6,06	27,61	33,21	19,50	19,42	27,61	33,21	19,50	
Totaux		18,38	19,79	16,69	16,69	9,23	13,42	6,14	6,06	27,61	33,21	22,83	22,75	27,61	33,21	22,83	
Plafond emplois fixé par l'Etat T III																	
Plafond emplois fixé par l'Etat T II																	

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case

(c) le dernier budget rectificatif correspond au total du budget initial et de tous les budgets rectificatifs de l'exercice

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES

**COMPTE FINANCIER 2020
TABLEAU 2 - AUTORISATIONS BUDGETAIRES**

Soumis au vote de l'organe délibérant

Dépenses								
	COFI 2019		BI 2020		Budget rectifié 2		Compte financier 2020	
			AE	CP			AE	CP
Personnel	1 631 073	1 631 073	1 921 829	1 921 829	1 509 281	1 509 281	1 394 852	1 394 852
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>								
Fonctionnement et intervention	2 871 700	2 923 960	6 032 654	4 103 838	5 265 531	3 116 718	4 835 080	2 903 436
Investissement	2 547 520	2 270 783	3 610 094	4 032 494	3 283 684	2 366 227	2 943 552	2 153 915
TOTAL DES DÉPENSES	7 050 293	6 825 816	11 564 577	10 058 161	10 058 496	6 992 225	9 173 484	6 452 204
Solde budgétaire (excédent)				-		619 767		291 870

Recettes				
COFI 2019	BI 2020	Budget rectifié 2	Compte financier 2020	
4 412 825	4 923 282	4 475 422	4 101 575	Recettes globalisées
3 152 636	3 178 907	3 166 062	3 176 470	Subvention pour charges de service public
-	60 550	60 550	-	Autres financements de l'Etat
37 080	34 000	45 485	62 619	Fiscalité affectée
-	-	-	-	Autres financements publics
1 223 109	1 649 825	1 203 325	862 486	Recettes propres
		-		
2 305 297	3 275 873	3 136 570	2 642 499	Recettes fléchées **
1 342 204	1 428 071	1 488 571	944 354	Financements de l'Etat fléchés
509 331	1 116 778	1 116 778	1 374 248	Autres financements publics fléchés
453 763	731 024	531 221	323 897	Recettes propres fléchées
6 718 122	8 199 155	7 611 992	6 744 074	TOTAL DES RECETTES
107 694	1 859 006			Solde budgétaire (déficit)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU 3 -Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	1 394 852	1 394 852	4 599 820	2 667 972	2 943 552	2 153 915	8 938 224	6 216 739
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence							0	0
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	687 362	687 362	606 763	620 591	345 153	172 905	1 639 278	1 480 858
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat							0	0
D105 - Bibliothèques et documentation			11 609	22 531			11 609	22 531
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé							0	0
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	136 718	136 718	293 890	264 821	305 215	430 580	735 823	832 119
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	128 632	128 632	288 061	254 200	111 232	71 665	527 926	454 497
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							0	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							0	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société							0	0
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale			14 467	14 395			14 467	14 395
D113 - Diffusion des savoirs et musées							0	0
D114 - Immobilier	57 322	57 322	2 654 403	793 285	2 156 044	1 454 257	4 867 769	2 304 864
D115 - Pilotage et support	384 818	384 818	730 627	698 149	25 908	24 508	1 141 353	1 107 475
Étudiants	0	0	235 260	235 465	0	0	235 260	235 465
D201 - Aides directes aux étudiants			141 896	142 243			141 896	142 243
D202 - Aides indirectes			9 187	9 060			9 187	9 060
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives			84 177	84 162			84 177	84 162
Total	1 394 852	1 394 852	4 835 080	2 903 436	2 943 552	2 153 915	9 173 484	6 452 204

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	291 870,18
-----------------------------	------------

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES

COMPTE FINANCIER 2020 TABLEAU 3 -Dépenses par destination et recettes par origine

Tableau des recettes par origine (obligatoire) 2/2

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	3 176 470,00								3 176 470,00
Droits d'inscription					225 711,50				225 711,50
Formation continue, diplômes propres et VAE					7 552,50				7 552,50
Taxe d'apprentissage					188 491,67				188 491,67
Contrats et prestations de recherche hors ANR					78 229,78	22 090,12		145 794,55	246 114,45
Valorisation									0,00
ANR investissements d'avenir									0,00
ANR hors investissements d'avenir						116 124,00			116 124,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région							1 374 248,18		1 374 248,18
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne								28 927,20	28 927,20
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres			62 618,66						62 618,66
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0,00
Autres recettes					362 500,74	806 140,00		149 175,05	1 317 815,79
Total	3 176 470,00	0,00	62 618,66	0,00	862 486,19	944 354,12	1 374 248,18	323 896,80	6 744 073,95

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES

**COMPTE FINANCIER 2020
TABLEAU 4 – EQUILIBRE FINANCIER**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)				
	COFI 2019	BI 2020	BR 20-2	Compte financier 2020
Solde budgétaire (déficit) *	107 693,90	1 859 007,00	0	0
Remboursements d'emprunts (capital) ;	0	0		
Nouveaux prêts (capital) ;	0	0		
Dépôts et cautionnements	0	0		
Opérations au nom et pour le compte de tiers **(décaissements de l'exercice)	91 420	27 200	79 009	118 151
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	40 702	0	32 506	63 287
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	239 816	1 886 207	111 515	181 438
Variation de trésorerie			797 882	492 808
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>			250 430	440 124
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	101 106		547 451	52 684
TOTAL DES BESOINS	239 816	1 886 207	909 397	674 246

Financements (couverture des besoins)				
Compte financier 2020	BR 20-2	BI 2020	COFI 2019	
291 870	619 767			Solde budgétaire (excédent) *
				Nouveaux emprunts (capital) ;
				Remboursements de prêts (capital) ;
				Dépôts et cautionnements
207 503	257 003	27 200	42 200	Opérations au nom et pour le compte de tiers **(encaissements de l'exercice)
174 873	32 627		43 821	Autres encaissements sur comptes de tiers
674 246	909 397	27 200	86 021	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
		1 859 007	153 794	Variation de trésorerie
		1 287 609	254 900	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
		571 398		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
674 246	909 397	1 886 207	239 815	TOTAL DES FINANCEMENTS

et

et

* Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU 5 – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	COFI 2019		BUDGET INITIAL 2020		BUDGET RECTIFIE 2020		COMPTE FINANCIER 2020	
			Décaissement	encaissement	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements	Exécution des décaissements	Exécution des encaissements
Opération 1		Bourses Mobilité MESR	27 200,00	27 200,00	27 200,00	27 200,00	14 000,00	27 200,00	43 800,00	27 200,00
		Bourses Erasmus 20-21					23 493,00	149 803,20	22 635,00	149 803,20
		Erasmus 2017 remboursement							39 916,00	
		Bourses UFA 20-21							11 800,00	30 500,00
		Erasmus reversement programme 19-20					41 516,00	0,00		
Opération 3		Remboursement TVA				0,00	0,00	80 000,00		
TOTAL			27 200,00	27 200,00	27 200,00	27 200,00	79 009,00	257 003,20	118 151,00	207 503,20

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES

**COMPTE FINANCIER 2020
TABLEAU 6 – SITUATION PATRIMONIALE**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	COFI 19	BI 2020	BR20-2	Compte financier 2020	PRODUITS	COFI 19	BI 2020	BR20-2	Compte financier 2020
Personnel	1 618 367,33	1 921 829,22	1 509 281,34	1 398 975,86	Subventions de l'Etat	3 307 023,23	3 545 282,93	3 521 350,66	3 177 336,46
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>85 042,96</i>				Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	73 134,12
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	5 111 908,76	6 150 837,92	5 339 511,69	4 675 794,06	Autres subventions	699 340,54	753 575,73	367 298,76	743 304,69
TOTAL DES CHARGES (1)	6 730 276,09	8 072 667,14	6 848 793,03	6 074 769,92	Autres produits	3 033 539,68	3 993 382,17	3 977 082,17	2 673 040,01
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	309 627,36	219 573,69	1 016 938,56	592 045,36	TOTAL DES PRODUITS (2)	7 039 903,45	8 292 240,83	7 865 731,59	6 666 815,28
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	7 039 903,45	8 292 240,83	7 865 731,59	6 666 815,28	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0,00			
					TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	7 039 903,45	8 292 240,83	7 865 731,59	6 666 815,28

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	COFI 19	BI 2020	BR20-2	Compte financier 2020
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	309 627,36	219 573,69	1 016 938,56	592 045,36
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 248 215,05	2 150 000,00	2 150 000,00	1 941 709,79
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			230 200,00	230 200,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			0,00	
- produits de cession d'éléments d'actifs			0,00	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	1 861 181,43	1 780 000,00	1 780 000,00	1 313 580,56
= CAF ou IAF*	696 660,98	589 573,69	1 156 738,56	989 974,59

État de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	COFI 19	BI 2020	BR20-2	Compte financier 2020	RESSOURCES	COFI 19	BI 2020	BR 20-1	Compte financier 2020
Insuffisance d'autofinancement*			0,00	0,00	Capacité d'autofinancement*	696 661	589 574	1 156 739	989 975
Investissements	2 270 782,79	4 032 494,42	2 341 113,18	2 594 305,79	Financement de l'actif par l'Etat	670 091	1 843 833	1 000 833	707 790
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	946 674	1 052 626	759 593	993 567
					Autres ressources	134 621	330 012	191 854	60 917
Remboursement des dettes financières					Augmentation des dettes financières	0	0	0	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 270 782,79	4 032 494,42	2 341 113,18	2 594 305,79	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 448 047	3 816 045	3 109 019	2 752 248
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	177 264,34		767 905	157 942,62	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)		216 450		

	COFI 19	BI 2020	BR20-2	Compte financier 2020
Variation Fonds de roulement	177 264	-216 450,31	767 905,38	157 942,62
Variation Besoin en fonds de roulement	331 058	-1 916 014,44	-29 976,61	-334 865,15
Variation Trésorerie	-153 794	-1 859 007,13	797 881,71	492 807,77
Niveau du fonds de roulement	1 899 234,61	1 096 132,44	2 667 139,71	2 057 177,23
Niveau du besoin en fonds de roulement	-1 157 895,14	-602 637,44	-1 187 871,00	-1 492 760,29
Niveau de trésorerie	3 057 129,75	1 698 769,88	3 855 010,71	3 549 937,52

COMPTE FINANCIER 2020
TABEAU 7 – TABLEAU DE TRESORERIE

Pour information de l'organe délibérant

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	3 057 129,75	3 001 652,37	3 491 395,42	3 024 253,32	3 468 851,32	3 323 554,38	3 172 137,61	4 288 390,43	4 690 224,61	4 662 820,68	4 083 372,36	4 053 991,21	
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	8 359,64	839 583,92	6 122,90	805 663,46	28 907,36	131 244,17	1 262 243,10	80 654,26	202 361,64	573 344,24	44 039,84	119 050,32	4 101 574,85
Subvention pour charges de service public	0,00	795 146,00	0,00	795 146,00	0,00	0,00	1 113 199,00	0,00	0,00	462 058,00	3 614,00	7 307,00	3 176 470,00
Autres financements de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 485,34	0,00	0,00	1 173,32	15 960,00	62 618,66
Autres financements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes propres	8 359,64	44 437,92	6 122,90	10 517,46	28 907,36	131 244,17	149 044,10	35 168,92	202 361,64	111 286,24	39 252,52	95 783,32	862 486,19
A2. Recettes budgétaires fléchées	159 820,00	336 387,48	98 140,32	116 133,92	0,00	39 871,06	446 109,89	278 957,48	241 739,97	115 773,76	735 242,49	74 322,73	2 642 499,10
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00	4 270,72	0,00	0,00	356 154,00	0,00	116 016,64	3 677,76	453 235,00	11 000,00	944 354,12
Autres financements publics fléchés	149 820,00	275 598,20	18 000,00	100 000,00	0,00	39 871,06	89 955,89	278 957,48	115 723,33	100 000,00	168 199,49	38 122,73	1 374 248,18
Recettes propres fléchées	10 000,00	60 789,28	80 140,32	11 863,20	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	12 096,00	113 808,00	25 200,00	323 896,80
A3. Opérations non budgétaires	0,00	48 160,00	0,00	12 386,21	0,00	32 544,71	0,00	149 803,20	16,92	42 508,00	6 715,00	90 242,00	382 376,04
Nouveaux emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations géré en compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA	0,00	8 160,00	0,00	0,00	0,00	19 040,00	0,00	149 803,20	0,00	0,00	0,00	30 500,00	207 503,20
TVA encaissée	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	80 000,00
Autres encaissements sur comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	12 386,21	0,00	13 504,71	0,00	0,00	16,92	2 508,00	6 715,00	59 742,00	94 872,84
Retenues de garantie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A. TOTAL	168 179,64	1 224 131,40	104 263,22	934 183,59	28 907,36	203 659,94	1 708 352,99	509 414,94	444 118,53	731 626,00	785 997,33	283 615,05	7 126 449,99
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	191 835,93	459 838,31	388 263,23	346 191,45	132 159,94	239 130,74	341 006,69	89 113,06	338 819,00	707 579,68	373 645,45	642 245,02	4 249 828,50
Personnel	127 414,03	68 306,73	81 468,51	66 845,55	58 252,76	75 626,31	104 575,82	66 983,69	63 567,67	162 036,44	137 085,79	116 560,97	1 128 724,27
Fonctionnement	62 031,02	361 522,90	256 872,76	262 915,13	73 907,18	115 039,44	215 315,90	22 129,37	194 799,91	310 967,60	204 860,41	373 297,04	2 453 658,66
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	2 390,88	30 008,68	49 921,96	16 430,77	0,00	48 464,99	21 114,97	0,00	80 451,42	234 575,64	31 699,25	152 387,01	667 445,57
B2. Dépenses sur recettes fléchées	17 464,92	269 017,04	170 456,19	143 394,14	42 044,36	88 905,97	209 577,48	18 467,70	132 703,46	578 754,26	433 868,03	97 721,72	2 202 375,27
Personnel	14 916,95	14 438,97	24 227,71	16 840,41	12 192,42	29 193,43	21 839,20	18 467,70	31 938,36	29 482,57	22 936,74	29 653,45	266 127,91
Fonctionnement	2 547,97	36 569,27	145 628,48	23 786,48	9 907,88	32 816,64	36 252,06	0,00	69 060,54	18 647,92	45 234,58	29 325,95	449 777,77
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	218 008,80	600,00	102 767,25	19 944,06	26 895,90	151 486,22	0,00	31 704,56	530 623,77	365 696,71	38 742,32	1 486 469,59
B3. Opérations non budgétaires	14 356,17	5 533,00	12 685,90	0,00	0,00	27 040,00	41 516,00	0,00	0,00	24 740,38	7 865,00	47 702,00	181 438,45
Remboursements d'emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	41 516,00	0,00	0,00	21 485,00	1 150,00	40 000,00	118 151,00
TVA décaissée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres décaissements sur comptes de tiers	14 356,17	5 533,00	12 685,90	0,00	0,00	13 040,00	0,00	0,00	0,00	3 255,38	6 715,00	7 702,00	63 287,45
B. TOTAL	223 657,02	734 388,35	571 405,32	489 585,59	174 204,30	355 076,71	592 100,17	107 580,76	471 522,46	1 311 074,32	815 378,48	787 668,74	6 633 642,22
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-55 477,38	489 743,05	-467 142,10	444 598,00	-145 296,94	-151 416,77	1 116 252,82	401 834,18	-27 403,93	-579 448,32	-29 381,15	-504 053,69	492 807,77
SOLDE CUMULE (1) + (2)	3 001 652,37	3 491 395,42	3 024 253,32	3 468 851,32	3 323 554,38	3 172 137,61	4 288 390,43	4 690 224,61	4 662 820,68	4 083 372,36	4 053 991,21	3 549 937,52	492 807,77

ANNEXE 1

PROJET DE DELIBERATION

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 16.69 ETPT sous plafond et 6.06 ETPT hors plafond
- 9 173 484 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 1 394 852 € personnel
 - 4 835 080 € fonctionnement et intervention
 - 2 943 552 € investissement
- 6 452 204 € de crédits de paiement
 - 1 394 852 € personnel
 - 2 903 436 € fonctionnement et intervention
 - 2 153 915 € investissement
- 6 744 074 € de recettes
- 291 870 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 492 807 € de variation positive de trésorerie
- 592 045.36 € de résultat excédentaire patrimonial
- 989 974.59 € de capacité d'autofinancement
- 157 942.62 € de variation positive du fonds de roulement

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de 0 € en report à nouveau et de **592045.36** € en réserves facultatives.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.